GECAMINES

ETATS FINANCIERS
EXERCICE 2025

Arrêtés par le Conseil d'Administration du 20/04/2026
Approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12/06/2026



www.gecamines.cd

ETATS FINANCIERS ANNUELS
(Exprimés en dollars américains)
Exercice clos au 31 décembre 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ARRETE DES COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Générale des Carrières et des Mines SA
(GECAMINES SA)

Monsieur le Président,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de GECAMINES SA, nous vous présentons notre rapport prévu par l'article 715 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Conformément à ces dispositions, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de vous présenter un rapport portant à votre connaissance :

- les contrôles et vérifications effectués sur les états financiers annuels avant leur arrêté par le Conseil d'Administration ainsi que leurs résultats ;
- les modifications devant être portées aux états financiers, ainsi que les observations sur les méthodes d'évaluations utilisées pour l'élaboration des comptes ;
- les irrégularités et inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- l'impact des observations et rectifications proposées sur les résultats de l'exercice comparés à ceux de l'exercice précédent.

En vertu des articles 137 et 452 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et des articles 23 et 71 de l'Acte Uniforme relatif au Droit comptable et à l'Information financière de l'OHADA, le Conseil d'Administration a la responsabilité d'arrêter les comptes de la Société.

1. NATURE ET ETENDUE DES CONTRÔLES ET DES VERIFICATIONS EFFECTUES

1.1. Identification des états financiers

Les états financiers annuels de GECAMINES SA au 31 décembre 2025 soumis à notre examen, sont constitués d'un Bilan dont le total s'élève à **USD 5 076 605 757** contre **USD 4 750 451 403** au 31 décembre 2024, d'un Compte de résultat qui se solde par une perte de **USD 391 329 927** contre une perte de **USD 23 928 513** pour l'exercice comptable 2024, d'un Tableau des flux de trésorerie qui affiche une variation de la trésorerie nette de la période négative de **USD 31 840 643** contre une variation négative de **USD 176 354 357** pour l'exercice comptable 2024 et des Notes annexes.

1.2. Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux statuts et aux principes et règles comptables retenus par le Système Comptable OHADA (SYSCOHADA), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

1.3. Base d'expression de notre projet d'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit de l'IFAC. Ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à évaluer leur présentation dans l'ensemble.

1.4. Travaux effectués

Au cours de nos travaux, nous avons notamment appliqué les procédures ci-après :

1. Examen analytique des états financiers et du rapport de gestion au début et à la fin de nos travaux ;
2. Entretien avec les membres de la Direction et du personnel impliqués dans l'élaboration du rapport de gestion et des états financiers ;
3. Examen des procès-verbaux des réunions des organes statutaires, des contrats et autres justificatifs des opérations effectuées par la Société ;
4. Appréciation des méthodes d'évaluation et de valorisation adoptées et reprise des calculs des valeurs et des estimations comptables ;
5. Vérification des résultats des conciliations entre les livres comptables, les données d'inventaire physique et les confirmations reçues des tiers (banques, créanciers, fournisseurs, clients, …) ;
6. Vérification de l'application effective des contrôles internes sur la saisie des opérations de la Société.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder les observations et conclusions présentées aux paragraphes 2 à 7 ci-après.

2. RESULTATS DES CONTROLES : INCERTITUDES, INEXACTITUDES ET IRREGULARITES.

2.1 Risque fiscal lié à l'indemnité transactionnelle de USD 800 millions payée par TFM

Comme indiqué dans notre rapport de l'exercice comptable 2024, la documentation mise à notre disposition ne nous avait pas permis de lever notre doute sur le risque fiscal associé à l'indemnité transactionnelle payée par TFM. Nous avions constaté, à la lecture de la confirmation des soldes reçue de TFM au 31 décembre 2024, référencée ZDS/25/02/0344, que celle-ci considérait cette créance comme une redevance additionnelle et non comme une indemnité transactionnelle.

La divergence observée dans la qualification et l'interprétation de ce revenu, d'une part, et l'insuffisance de la documentation reçue, d'autre part, expose Gécamines à un risque d'assujettissement à la taxe sur la redevance additionnelle de 50% à payer à la DGRAD, en dépit de l'existence du protocole d'accord signé entre Gécamines et TFM, qui avait retenu le terme d'« indemnité transactionnelle ».

Par ailleurs, en 2026, le Ministère des Finances, par sa lettre référencée 0576/N CAB/MIN/FINANCES/2026 relative au reversement au Trésor public de la quote-part de 50% de la redevance supplémentaire sur les réserves additionnelles de cuivre de TFM SA, a réclamé le paiement de 50% de la totalité de cette indemnité transactionnelle au Trésor public. Cette exigence aggrave le risque fiscal identifié et confirme la position et l'interprétation des autorités fiscales sur la nature de ce revenu.

En l'absence d'une documentation complémentaire (correspondances avec TFM, DGRAD et Ministère des Finances), nous ne sommes pas en mesure de lever cette incertitude qui pèse sur les comptes de l'exercice comptable 2025.

2.2 Litige sur la vente d'un stock de minerais et rejets cupro-cobaltifères localisés à Lukuni et Luswishi

Comme relevé dans nos rapports de certification des comptes des exercices comptables précédents, nous avions noté, dans le cadre de l'examen des affaires pendantes devant les autorités administratives de la RDC, l'existence d'un litige lié aux remblais contenant 4.923.143 tonnes sèches (Ts) de minerais et rejets cupro-cobaltifères, localisés à Luswishi et Lukuni, évalués à **USD 115,5** millions, dont une partie, soit 3.091.675 Ts, avait été vendue au client BENCO PLANT REPAIRS de GECAMINES, suivant le contrat de vente des minerais n° CuCo/406/2022 du 30 août 2022.

En exécution de ce contrat, Gécamines avait perçu une avance de **USD 800 000** dudit client en 2023, qui n'avait pu enlever que quelques 27.459,00 tonnes sèches correspondant à une valeur de **USD 366 039**, dont une TVA de **USD 50 488.**

La société Congo Dongfang Mining International à qui GÉCAMINES SA avait cédé le 25 juin 2015 le Permis d'exploitation 527, dans le périmètre duquel sont localisés les minerais et rejets faisant l'objet du contrat signé entre GECAMINES et BENCO, avait attrait ces derniers devant le Commissariat provincial de la Police des mines et des hydrocarbures du Haut

Katanga, soutenant être le propriétaire de ces remblais de minerais et rejets vendus par GECAMINES SA à son client BENCO.

En attendant l'issue de ce litige qui a été porté devant les autorités Administratives du Haut-KATANGA et de l'attitude du client BENCO sur la récupération du solde de son avance de **USD 433 961** versé à GECAMINES lors de l'achat du stock litigieux, nous n'avons pas pu conclure sur cette question conformément aux normes d'audit de l'IFAC.

2.3 Existence d'un contentieux fiscal relatif au supplément de TVA régularisée par l'Administration fiscale au cours de l'année 2024

Comme mentionné dans notre rapport de l'exercice comptable 2024, un contentieux fiscal oppose Gécamines à l'Administration fiscale au sujet des suppléments de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) régularisée par la DGI et mise à charge de la Société à l'issue d'un contrôle fiscal, diligenté en 2023, couvrant les exercices comptables allant de 2016 à 2021. Initialement évalué à **USD 963 748 455**, le montant de ce supplément d'Impôts, après examen par la DGI de la réclamation introduite par Gécamines SA, a été revu à la baisse et arrêté à **USD 334 232 482**, suivant l'Avis de régularisation rectificatif du 04 juin 2024. Ce dernier montant ne couvrait que la période allant de 2019 à 2021.

Gécamines continue à contester ces redressements fiscaux portant sur des revenus déjà taxés au cours des exercices comptables et fiscaux antérieurs et qu'elle juge, par ailleurs, non fondés.

En effet, se fondant sur l'article 39 de la Loi n° 004/2003 du 13 mars 2003 qui dispose « *il ne sera procédé à aucun redressement si la cause de celui-ci résulte d'un différend portant sur une interprétation d'une disposition fiscale par le redevable de bonne foi, lorsque cette interprétation était formellement admise par l'Administration des Impôts à l'époque des faits* », ainsi que sur la TVA de 16 % pratiquée sur les ventes à l'exportation, Gécamines n'a pas, en attentant la réaction de l'Administration des impôts sur ses réclamations complémentaires, reflété dans ses dettes fiscales au 31 décembre 2024, ni provisionné dans le compte de résultat, le montant de **USD 334 232 482** de supplément de TVA mis à sa charge suivant les AMR 81128 et 81129 du 12 août 2024.

Les séances de travail qui avaient eu lieu entre la délégation de Gécamines et l'Administration fiscale avaient abouti à la signature d'un procès-verbal, dans lequel la pertinence des arguments avancés par Gécamines, en vue du dégrèvement total des montants mis à sa charge, avait été reconnue et le dossier avait été transmis aux autorités de la DGI, pour compétence et décision.

En 2025, la société a recruté un cabinet d'avocat pour défendre ses intérêts sur ce dossier litigieux.

Sur cette base, et ne pouvant présager de l'attitude de l'Administration fiscale sur ce litige fiscal, nous n'avons pas été en mesure de nous prononcer sur l'issue de ce litige, ni d'en évaluer l'impact sur les comptes de l'exercice comptable 2025 soumis à notre examen.

2.4 Absence de mesures d'encadrement pour l'application de l'article 80 de la loi des finances N°24/011 du 20 décembre 2024 portant sur les mesures d'applications de 25 % sur les dividendes dont bénéficient les entreprises publiques du secteur minier dans le cadre de JV ou tout autre partenariat

L'examen par nos soins du compte **47118100** intitulé « **Débiteurs divers partenariats** », dont le solde s'élève à **USD 127,2** millions à la clôture de l'exercice comptable 2025, nous a permis de noter les observations ci-après :

- **Comptabilisation non exhaustive de la créance de Gécamines sur SIMCO au titre des revenus de portage de l'exercice 2025 :**

 Selon la résolution n°06/AGO/SCM/30.06.2025 contenu dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 de SICOMINES SA, les revenus attendus par Gécamines SA s'élèvent à **USD 70 555 040,05**, au lieu des **USD 52 916 280,00** enregistrés dans ce compte. L'état de rapprochement des comptes de Gécamines SA et ceux de SIMCO au 31 décembre 2025 a permis de noter que SIMCO a versé 25% de la quotité des revenus de Gécamines SA au Trésor public, soit **USD 17 638 760,01**. Cette pratique est contraire aux dispositions de l'article 80 de la Loi des Finances n°24/011 du 20 décembre 2024, qui a instauré une redevance non fiscale de 25% sur les dividendes bénéficiant aux entreprises publiques du secteur minier dans le cadre des JV ou des partenariats. SIMCO, bien que détenue à 99% par Gécamines SA et impliquée dans le contrat de portage, demeure une entité juridique distincte de Gécamines et échappe au champ d'application de cet article. N'étant pas une entreprise du secteur minier, les dispositions de l'article 80 prérappelé ne sont pas censées s'appliquer à elle.

- **Risque de redressement fiscal lié à l'absence de retenue à la source de 25% sur les dividendes COMMUS de 2023 distribués en 2025 :**

 Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de COMMUS du 8 septembre 2025, relatif à la distribution des dividendes de l'exercice 2024, confirme la retenue à la source de 25% sur les montants versés à Gécamines SA, conformément à l'article 80 susmentionné. En revanche, cette retenue n'a pas été appliquée à la résolution n°03/AGOA/08.09/2025 concernant les dividendes antérieurs à 2023 (non distribués auparavant). COMMUS, en tant que redevable légal, a versé à Gécamines SA la totalité des dividendes nets d'impôt mobilier, soit **USD 6 415 399,32**, sans opérer la retenue de 25% **(USD 1 603 849,83)**. Bien que le paiement ait été effectué directement à Gécamines SA, la DGRAD peut poursuivre COMMUS (redevable principal) et Gécamines SA pour recouvrer cette recette non fiscale.

En définitive, les divergences dans l'interprétation de l'article 80 de la Loi des Finances n°24/011 du 20 décembre 2024, combinées à son application inappropriée et au calcul non exhaustif des dividendes attendus, exposent Gécamines SA à un double risque : des pénalités de la DGRAD (notamment pour non-recouvrement de la recette due par COMMUS) et l'irrécouvrabilité intégrale de sa créance sur SIMCO au titre de l'exercice 2025.

3. POINTS D'INFORMATIONS

3.1. Variation du compte Report à nouveau

Au 31 décembre 2025, le solde du compte report à nouveau a connu une diminution de **USD 48 304 005**, passant de **USD -1 362 865 905** en 2024 à **USD -1 411 169 910**, à la suite, d'une part, du report de la perte nette de **USD 23 928 513** réalisée au cours de l'exercice comptable 2024, et d'autre part, de la correction des dotations aux amortissements relatifs aux actifs non opérationnels pour les exercices antérieurs d'un montant total net créditeur de **USD 42 645 901** et d'autres corrections et ajustements se rapportant à l'exercice comptable 2025, d'un montant total net débiteur de **USD 67 021 393**, qui n'ont pas encore été sanctionnés par une décision de l'Assemblée Générale de la Société. Le traitement comptable pratiqué est conforme aux normes comptables en vigueur tant sur le plan national qu'international, mais devra être entériné par l'Assemblée Générale de l'Actionnaire Unique, seul organe habilité à décider de l'affectation de tout montant dans les Fonds propres.

3.2. Non-respect des dispositions légales et des procédures de passation des marchés publics auxquelles sont astreintes les entreprises publiques

Comme relevé dans nos rapports de certification des comptes des exercices comptables précédents, nos travaux de contrôle portant sur les immobilisations, les stocks et les services acquis au courant de l'année 2025 ont permis de constater que la Cellule de Gestion et de Passation des Marchés Publics (CGPMP) ne fonctionne pas de manière optimale et bon nombre de commandes et achats ont été effectués ou exécutés en 2025 en marge des procédures légales et réglementaires régissant les marchés publics en RD Congo.

Bien que la Cellule soit devenue opérationnelle depuis le mois de décembre 2022, nous n'avons dénombré qu'un (01) marché traité par la CGPMP pour toute l'année 2025. Hormis ce marché traité à la CGPMP, Gécamines (SG/GESTION CONTRATS) a, au cours de l'exercice comptable 2025, conclu et exécuté 15 marchés dont 14 marchés n'ont pas été transmis à la Cellule.

La société a réaffirmé son engagement à faire respecter toutes les dispositions légales et réglementaires ainsi que toutes les procédures en vigueur en matière de passation des marchés publics en 2026.

3.3. Nécessité de finaliser le cadre conventionnel de calcul du capital pension consécutivement à la réévaluation du SMIG en RDC

Dans le cadre de l'audit des états financiers clos au 31 décembre 2025, nous avons relevé une incertitude significative liée à l'évaluation de la provision pour capital pension enregistrée dans les comptes, consécutive à la mise en application des Décrets n° 25/21 et 25/22 du 30 mai 2025 portant fixation du nouveau Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG).

En effet, l'intégration des nouveaux paramètres réglementaires issus des décrets précités dans la formule conventionnelle du capital pension génère, selon les simulations de la Gestion du Personnel, une augmentation exponentielle des engagements de la société au titre de capital pension.

Face à cette situation, la Direction a opté pour un traitement provisoire lors de la clôture annuelle, suivant le Mémo n°GPL/DIR/5.131/2025 du 24 décembre 2025. Ce mécanisme a consisté à appliquer l'ancienne formule conventionnelle avec les anciennes rubriques multipliées par deux. Bien que cette méthode ait permis l'enregistrement d'une provision sur capital pension au 31 décembre 2025, elle ne repose sur aucune base contractuelle ou légale définitive. En l'absence de conclusion des négociations avec le banc syndical, nous n'avons pas été en mesure de confirmer si le montant ainsi provisionné couvre intégralement les obligations de la société Conformément au Syscohada révisé et aux nouvelles dispositions légales.

En conséquence, nous recommandons à la Direction de finaliser en temps utile, les concertations avec le banc syndical, afin de stabiliser les modalités de détermination du capital pension. Cette démarche est indispensable pour aligner la convention collective sur la nouvelle réglementation du SMIG et permettre un calcul fiable, auditable et définitif du capital pension devant garantir l'image fidèle des états financiers et pérenniser la sécurité juridique des engagements sociaux de la société.

3.4. Absence d'évaluation à la valeur vénale de certains actifs cédés à KCC.

Comme mentionné dans nos rapports des exercices précédents, certains carrés miniers clairement identifiés devaient, conformément au contrat de cession d'actifs signé le 19 décembre 2019 entre Gécamines et KCC, être cédés à KCC au cours des exercices 2020 et 2021, selon les échéances contractuelles précisées. Ces carrés miniers, ainsi que les immeubles, installations, équipements, rebuts ou déchets situés dans la zone minière concernée par les droits miniers, constituent des dépendances devant être transférées conjointement.

Au 31 décembre 2025, cette opération de cession n'avait toujours pas été finalisée sur le plan juridique, et les actifs miniers comme non miniers destinés à KCC sont encore actés dans les livres comptables de la société à leur valeur historique.

Faute d'expertise ou d'évaluation indépendante des biens et équipements loués dont certains ont été modernisés avec une plus-value évidente, Gécamines n'a enregistré aucune plus-value ni moins-value dans ses comptes clos au 31 décembre 2025, qui devrait découler de l'application effective du contrat précité.

Le retard dans l'exécution de ce contrat, resté lettre morte jusqu'au 31 décembre 2025, a entraîné la facturation par KCC d'intérêts sur le paiement anticipé de USD 150 millions versé en 2020. Au 31 décembre 2025, ces intérêts cumulés s'élèvent à **USD 42,9** millions, en hausse de **USD 10,9** millions par rapport à l'exercice 2024. Ce montant annuel d'intérêts a été provisionné dans le compte de résultat 2025, en vertu du principe de prudence comptable.

Toutefois, en 2026, la société a transformé ce contrat du 19 décembre 2019 en un contrat d'amodiation.

3.5. Désactivation des actifs immobilisés non opérationnels et cristallisation des stocks obsolètes.

Lors de sa réunion du 26 avril 2024, le Conseil d'Administration de Gécamines avait autorisé la Direction Générale à prendre en compte les effets des travaux réalisés en 2022 et 2023 par la commission mixte CSP-CPCC et Gécamines. Cette décision a porté sur :

- la désactivation dans le système informatique de tous les actifs immobilisés non opérationnels et leur décomptabilisation ;
- la correction du calcul des dotations aux amortissements relatifs aux actifs non opérationnels pour les exercices antérieurs, conformément aux dispositions de l'article 20, alinéa 3 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information financière ;
- la désactivation et la cristallisation dans le système informatique des valeurs relatives aux stocks obsolètes.

En exécution de cette décision, Gécamines avait acté dans ses états financiers de l'exercice comptable 2024 toutes les écritures relatives à la désactivation et à la décomptabilisation des stocks obsolètes identifiés par la commission. Au 31 décembre 2025, la société a reflété en comptabilité les effets liés à la correction du calcul des dotations aux amortissements des actifs immobilisés non opérationnels, générant un impact de **USD 42,64** millions acté au passif du bilan dans le compte report à nouveau.

Compte tenu de l'ampleur des travaux effectués, de leur impact sur les comptes ainsi que du budget-temps qui nous ne nous ont pas permis de vérifier les travaux effectués suivant les normes d'audit de l'IFAC, nous n'avons pas été en mesure de valider ces opérations actées dans les états financiers de l'exercice comptable 2025.

3.6. Risque de non-recouvrement des financements octroyés par Gécamines à la MIBA et SIMCO.

Lors de l'examen des états financiers clos au 31 décembre 2025, nous avons constaté que Gécamines a octroyé quelques prêts à des tiers datant de plusieurs années, qui n'ont pas encore fait l'objet de remboursement de la part desdits débiteurs. Il s'agit principalement de :

- **MIBA** : USD 5 millions accordés depuis 2018, enregistrés au compte **27780010** « Autres prêts à moins d'un an », dont le solde s'élève à USD 216,1 millions au 31 décembre 2025.
- **SIMCO :** USD 80 millions accordés depuis 2023, enregistrés au compte **47118100** « Débiteurs divers partenariats », dont le solde s'élève à USD 127,2 millions au 31 décembre 2025.

Ces créances, totalisant USD 85 millions dues par **MIBA** et **SIMCO**, n'ont fait l'objet d'aucun recouvrement ni de titrisation à ce jour, ce qui ne permet pas d'attester de leur caractère recouvrable.

Au regard, d'une part, de la situation financière particulièrement difficile que traverse la MIBA, et d'autre part, de l'absence d'un contrat de prêt formel accordé à SIMCO, définissant les conditions et les délais de remboursement, la récupération de ces créances apparaît hautement incertaine, ce qui nécessite la constitution de provisions pour dépréciation conformément aux normes du SYSCOHADA révisé.

3.7. Non évaluation à la valeur actuelle des titres de participation présentant des indices de perte de valeur à la clôture de l'exercice comptable 2025.

Le poste titres de participation évalué au 31 décembre 2024 à **USD 1 785 458 206**, comprend des titres de participation détenus par Gécamines dans le capital social de la Société minière de Kolwezi (SMK) pour **USD 69,29** millions. Nous avons constaté au cours de nos travaux que le projet de développement de la filiale SMK a été pratiquement abandonné.

En dépit de cet indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé par la Société afin de juger l'opportunité de constater ou non une dépréciation de son titre de participation sur SMK à la clôture de l'exercice comptable 2025.

L'indisponibilité des états financiers de SMK au 31 décembre 2025, ne nous a pas permis d'estimer, par des procédures alternatives, le montant de la dépréciation qui aurait dû être acté dans les comptes de Gécamines de l'exercice comptable 2025, soumis à notre examen.

3.8. Analyse du Compte de Résultat de l'exercice comptable 2025

L'analyse du compte de résultat au 31 décembre 2025, nous a permis de noter que la société GECAMINES SA a réalisé un résultat déficitaire de **USD 391,33** millions contre une perte de **USD 23,93** millions au titre de l'exercice comptable 2024. Cette perte résulte essentiellement de l'accroissement des Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations ainsi que de l'augmentation des charges fiscales consécutives à la mise en application de l'article 80 de la loi des Finances N°24/011 du 20 décembre 2024. En 2025, les Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations se sont élevé à **USD 629 554 777** contre **USD 310 803 825** en 2024, dues essentiellement à la mise en application des décrets n° 25/21 et 25/22 du 30 mai 2025 portant fixation du nouveau Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG).

Il importe de noter également que le résultat d'exploitation de la société est demeuré déficitaire au cours des deux derniers exercices comptables, du fait du faible niveau de production des métaux.

4. CONTINUITE DE L'EXPLOITATION

Comme indiqué à la note 4 des états financiers clos le 31 décembre 2025, la Société a clôturé l'exercice par une perte de **USD 391 329 927,** ramenant ainsi le total des pertes non compensées à **USD 1 802 499 837** contre **1 386 794 418** l'exercice précèdent.

Au cours des cinq derniers exercices comptables, le résultat net a évolué de la manière suivante : **USD - 160,9** millions en 2020 ; **USD - 158,5** millions en 2021 ; **USD 251,6** millions en 2022, **USD 134,1** millions en 2023 et **USD – 23,9** millions en 2024.
En dépit des pertes réalisées au cours des exercices comptables 2020, 2021, 2024 et 2025, la situation nette de la société est demeurée positive et ses capitaux propres sont restés légèrement supérieurs à la moitié du capital social. Sur cette base, la Direction est restée confiante quant à la capacité de la société à poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

Pour atteindre cet objectif de continuité de l'exploitation, GECAMINES a, comme indiqué à la note 4 des états financiers et au point **XII** du rapport de gestion intitulé « Perspectives de développement », retenu un certain nombre d'actions à court et à moyen termes, qui se déclinent comme suit :

- Intensification de la prospection géologique ;
- Développement d'usines industrielles de production de métaux ;
- Intégration verticale et transformation locale ;
- Diversification des activités de prospection ;
- Production et sécurisation de l'énergie électrique ;
- Modernisation technique et fiabilisation des installations.

La société reste convaincue que la réalisation de ces six (6) principales actions énumérées ci-dessus et développées au point **XII** du rapport de gestion, lui permettra de redevenir un acteur majeur dans le secteur minier.

Sur la base de ce qui précède, les états financiers au 31 décembre 2025 ont été préparés dans l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Aucune information de nature à compromettre la continuité de l'exploitation n'a été portée à notre connaissance à la date d'arrêté des comptes.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture ont été pris en compte par la société et renseignés à la note 5 des états financiers.

6. CONTRÔLE INTERNE

L'évaluation du fonctionnement du contrôle interne a consisté à examiner l'application des procédures mises en place par la Société afin d'assurer une information financière de qualité. Cette évaluation a été effectuée dans le but de déterminer l'étendue de nos contrôles sur les comptes. Elle ne met donc pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler.

Les points de contrôle interne qui découlent de l'examen des états financiers de GECAMINES SA et qui seront consignés dans la Lettre de contrôle interne, feront l'objet des discussions avec la Direction Générale de la Société, après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice comptable 2025.

7. CONCLUSION ET PROJET D'OPINION

7.1 Ajustements et Reclassements

En raison du fait que notre intervention a eu lieu avant l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration de la Société, tous nos ajustements d'audit ainsi que les observations pertinentes formulées par nos soins, ont été pris en compte et reflétés dans les états financiers soumis à l'examen du Conseil d'Administration pour l'arrêté desdits comptes conformément à l'article 452 de l'AUSCGIE.

A l'exception des points évoqués à la section 2, l'impact des observations et rectifications proposées sur les résultats de l'exercice et les éléments du patrimoine de l'entreprise sous forme d'ajustements et reclassements significatifs identifiés au cours de nos contrôles ont été comptabilisés.

7.2 Opinion sur les états financiers

Au stade actuel de nos travaux, si les comptes tels qu'ils sont présentés par la Direction Générale sont arrêtés par le Conseil d'Administration, notre opinion sur les états financiers de l'exercice comptable 2025 à adresser à l'Etat, Actionnaire unique, sera une certification avec réserves portant sur les faits évoqués à la section 2 ci-dessus et sera libellée comme suit : « ***Sous réserve des situations et observations décrites au point 2 de ce rapport, nous sommes d'avis que les états financiers soumis à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée Générale reflètent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation patrimoniale et financière de la Société ainsi que le résultat de ses opérations et ressources et emplois des fonds au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable de l'OHADA*** ».

Lubumbashi, le 16 avril 2026

Les Commissaires aux comptes de la Gécamines SA

Pour MANAST SARL

Jean-Pierre CHANSA LUMBWE

Associé Gérant
Expert-comptable

Pour AFT CONSULTING & ASSOCIES SARL

André FOKO TOMENA

Associé Gérant
Expert-comptable

AFT CONSULTING & ASSOCIES SARL
BLD DU 30 JUIN N°2048
IMMEUBLE MAYUMBE
APPARTEMENT N°30
KINSHASA/GOMBE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025

(Exprimé en dollars américains)

LIBELLES	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes des produits fabriqués	3.1	67 276 602	97 447 274
Travaux, et services vendus	3.2	57 828 675	11 310 743
Produits accessoires	3.3	200 038 763	214 841 463
CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B+C+D)		**325 144 040**	**323 599 480**
Production stockée (ou déstockage)	3.4	24 630 651	-3 306 382
Production immobilisée	3.5	257 301	730 369
Subvention d'exploitation			
Autres produits	3.6	193 910 800	454 672 371
Transferts des charges d'exploitation			
Achats des matières premières et fournitures liées			
Variation des stocks des matières premières et fournitures liées			
Autres achats	3.11	-34 876 579	-37 439 886
Variation des stocks d'autres approvisionnements	3.12	1 534 090	-77 207 996
Transports	3.13	-8 452 253	-10 967 652
Services extérieurs	3.14	-149 479 668	-159 913 833
Impôts et taxes	3.15	-311 547 066	-210 565 332
Autres charges	3.16	-36 687 995	-88 043 879
VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB) + (somme TE à RJ)		**4 433 321**	**191 557 260**
Charges de personnel	3.17	-256 773 606	-360 290 144
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)		**-252 340 285**	**-168 732 884**
Reprises d'amortissements, des provisions et dépréciations	3.8	291 985 499	251 004 705
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	3.18	-629 554 777	-310 803 825
RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)		**-589 909 563**	**-228 532 004**
Revenus financiers et assimilés	3.7	310 943 897	256 805 983
Reprises des provisions et dépréciations financières	3.8	85 831 831	64 348 447
Transferts de charges financières			
Frais financiers et charges assimilées	3.19	-49 922 226	-31 116 248
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	3.20	-140 322 368	-89 407 317
RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)		**206 531 134**	**200 630 865**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)		**-383 378 429**	**-27 901 139**
Produits des cessions d'immobilisations	3.9	83 245	161 442
Autres produits HAO	3.10	1 180 926	9 111 495
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	3.21	-858 862	-462 278
Autres Charges HAO	3.22	-5 105 367	-1 245 924
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)		**-4 700 058**	**7 564 735**
Participation des travailleurs			
Impôts sur le résultat	3.23	-3 251 440	-3 592 109
RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)		**-391 329 927**	**-23 928 513**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

BILAN – ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en Dollars américains)

REF	ACTIF	Notes	Exercice 2025			Exercice 2024
			Brut	Amort./Dépr.	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE					
AO	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**	**3.24**	**97 693 818**	**8 153 650**	**89 540 168**	**89 736 771**
AE	Frais de développement et prospection		7 353 676	7 353 676	-00	-00
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		2 326 686	799 974	1 526 712	1 723 315
AH	Autres immobilisations incorporelles		88 013 456	-	88 013 456	88 013 456
AI	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**3.25**	**2 100 102 624**	**1 361 199 928**	**738 902 696**	**706 214 670**
AJ	Terrains		555 558 673	225 429 657	330 129 016	330 882 800
AK	Bâtiments		853 479 868	551 381 225	302 098 643	271 566 977
AL	Aménagements, agencements et installations		33 265 279	9 027 316	24 237 963	31 336 216
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		529 929 506	456 610 773	73 318 733	62 473 060
AN	Matériel de transport		127 869 298	118 750 957	9 118 341	9 955 617
AP	**AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR IMMOBILISATIONS**	**3.26**	**102 624 723**	**5 108 820**	**97 515 903**	**61 192 078**
AQ	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	**3.27**	**2 510 525 031**	**18 809 123**	**2 491 715 908**	**2 377 405 545**
AR	Titres de participation		1 785 458 206	18 809 123	1 766 649 083	1 766 649 083
AS	Autres immobilisations financières		725 066 825	-	725 066 825	610 756 462
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)**		**4 810 946 196**	**1 393 271 521**	**3 417 674 675**	**3 234 549 064**
	ACTIF CIRCULANT					
BA	ACTIF CIRCULANT H.A.O.	3.28	22 900 472	-	22 900 472	22 900 473
BB	STOCKS ET ENCOURS	3.29	153 727 876	12 416 998	141 310 878	110 933 027
BG	**CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES**		**1 434 270 608**	**104 660 797**	**1 329 609 811**	**1 370 420 781**
BH	Fournisseurs, avances versées	3.30	6 848 321	5 207 616	1 640 705	1 811 327
BI	Clients	3.31	504 572 367	95 851 220	408 721 147	454 247 371
BJ	Autres créances	3.32	922 849 920	3 601 961	919 247 959	914 362 083
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)**		**1 610 898 956**	**117 077 795**	**1 493 821 161**	**1 504 254 281**
	TRESORERIE-ACTIF					
BS	Banques, chèques postaux, caisses et assimilés	3.39	153 219 964	-	153 219 964	7 980 154
BT	**TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)**		**153 219 964**	**-**	**153 219 964**	**7 980 154**
BU	Ecarts de conversion-Actif		11 889 957	-	11 889 957	3 667 904
BZ	**TOTAL GENERAL - ACTIF**		**6 586 955 073**	**1 510 349 316**	**5 076 605 757**	**4 750 451 403**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

BILAN – PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en Dollars américains)

REF	PASSIF	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
CA	CAPITAL		2 905 389 378	2 905 389 378
CE	Ecarts de réévaluation		490 650 009	490 650 009
CH	Report à nouveau (+ ou -)		-1 411 169 910	-1 362 865 905
CJ	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-391 329 927	-23 928 513
CL	Subventions d'investissement		291 202	420 409
CM	Provisions réglementées		975 432	929 825
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)	3.42	1 594 806 184	2 010 595 203
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
DA	Emprunts et dettes financières diverses	3.40	489 489 427	452 166 559
DC	Provisions pour risques et charges	3.41	731 252 161	352 548 116
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (II)		1 220 741 588	804 714 675
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)		2 815 547 772	2 815 309 878
DH	Dettes circulantes HAO et ressources assimilées	3.33	259 884 807	257 647 816
DI	Clients, avances reçues	3.34	32 458 238	24 641 192
DJ,	Fournisseurs d'exploitation	3.35	497 050 193	475 760 445
DK	Dettes fiscales et sociales	3.36	779 927 068	633 081 859
DM	Autres dettes	3.37	130 012 242	120 231 327
DN	Provision pour risques à court terme	3.38	8 741 642	20 172 501
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)		1 708 074 190	1 531 535 140
	TRESORERIE-PASSIF			
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	3.39	550 048 167	372 967 714
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)		550 048 167	372 967 714
DV	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (V)		2 935 628	30 638 671
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		5 076 605 757	4 750 451 403

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en dollars américains)

REF	LIBELLES	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ZA	**Trésorerie nette au 1er Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)**	**-364 987 560**	**-188 633 203**
-	**Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles**		
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)	1 353 056	57 299 743
FB	Variation de l'Actif circulant HAO	0	0
FC	Variation des stocks	30 377 851	8 496 813
FD	Variation des créances	-192 424 560	-70 448 836
FE	Variation du passif circulant	266 940 164	132 924 345
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)	95 393 456	70 972 322
ZB	**Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (FA à FE)**	**106 246 511**	**128 272 065**
-	**Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement**		
FF	Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-2 719 866	0
FG	Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-38 839 094	-58 286 746
FH	Décaissements liés aux immobilisations financières	-124 400 000	-269 496 689
FI	Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorp.er corp.	83 245	161 442
FJ	Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	14 609 521	10 000 000
ZC	**Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (FF à FJ)**	**-151 266 193**	**-317 621 994**
-	**Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres**		
FL	**Subvention d'investissement reçues**		
ZD	**Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (FK à FN)**		
-	**Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers**		
FO	Emprunts	10 611	162 542
FP	Autres dettes financières	13 408 529	13 408 529
FQ	Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-240 100	-575 499
ZE	**Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (FO à FQ)**	13 179 039	12 995 571
ZF	**Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)**	13 179 039	12 995 571
ZG	**VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE**	-31 840 643	-176 354 357
ZH	**Trésorerie nette au 31 Décembre**	**-396 828 203**	**-364 987 560**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

CONTEXTE GENERAL

Le contexte général dans lequel les états financiers clos au 31 décembre 2025 ont été élaborés se présente comme suit :

1.1. Au niveau mondial

L'économie mondiale évite la récession en 2025, mais reste dans un régime de croissance modérée et fragile, marqué par un élargissement des divergences régionales. La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial en 2025 devrait se situer entre 3,0 et 3,3 %.

Selon la Banque mondiale (BM), l'économie mondiale demeure résiliente mais inégalement répartie, avec un essoufflement lié aux tensions commerciales, à la baisse de l'investissement et aux contraintes financières pesant sur les économies vulnérables. Ces facteurs ont entraîné une révision à la baisse des prévisions de croissance dans près de 70 % des pays.

Le Fonds Monétaire International (FMI) estime que la croissance mondiale ralentira légèrement à 3,2 % en 2025, après 3,3 % en 2024, un niveau inférieur à la moyenne historique de 3,7 % enregistrée entre 2000 et 2019.

Comparativement à l'année 2024, les cours du cuivre Cash Vendeur ont évolué à la hausse, passant d'une moyenne annuelle de 9 144,31 USD/tm en 2024 à 9 939,36 USD/tm en 2025, soit une augmentation de 8,69 %. S'agissant du cuivre 3 mois Vendeur, l'évolution a suivi la même tendance, la moyenne annuelle progressant de 9 264,68 USD/tm en 2024 à 9 960,76 USD/tm en 2025, correspondant à une hausse de 7,51 %.

Le cobalt a enregistré une hausse significative de l'ordre de 30 % par rapport à 2024. Comparativement à 2024, les cours du cobalt Cash ont évolué à la hausse, passant en moyenne annuelle de 11,948 USD/lb à 15,797 USD/lb en 2025, soit une hausse de 32,21 %, tandis que ceux du cobalt 3 mois ont également progressé, passant en moyenne annuelle de 12,055 USD/lb à 16,027 USD/lb en 2025, soit une augmentation de 3,972 USD/lb.

1.2. Au niveau national

La RD Congo demeure l'une des économies à la croissance la plus rapide d'Afrique en 2025, mais cette performance reste très dépendante du secteur minier et vulnérable aux chocs sécuritaires.

Selon le FMI, la croissance économique de la RDC se situerait entre 5 et 5,4 % en 2025, portée par les industries extractives (cuivre, cobalt) et les services, malgré les conflits persistants à l'Est.

La Banque mondiale projette une croissance d'environ 5,1 %, en léger ralentissement par rapport à 2024 (environ 6,5 %), principalement en raison de la suspension temporaire des exportations de cobalt et de l'insécurité dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu. Pour la Direction générale du Trésor française, l'économie de la RDC devrait atteindre une croissance d'environ 5,4 % en 2025, avec un risque baissier lié au conflit armé dans l'Est du pays.

A fin décembre 2025, la réalisation de l'inflation s'élève à 2,27 %, contre une prévision de 7,00 % et une réalisation de 11,69 % à fin décembre 2024 et 23,75 % à fin décembre 2023.

Le taux de change entre le Franc Congolais et le Dollar Américain a diminué au cours de l'exercice 2025, passant de 2.845,0572 CDF pour 1 USD au 31 décembre 2024, à 2.181,39 pour 1 USD au 31 décembre 2025.

1.3. Au niveau de la société

L'exercice comptable 2025 de la Gécamines a été marqué par plusieurs événements majeurs ayant significativement influencé la dynamique opérationnelle et organisationnelle de l'entreprise.

Parmi ces faits saillants, il y a lieu de retenir :

- **L'entrée en vigueur, à partir de juillet 2025, du décret n°25/22 du 30 mai 2025**, **révisant le SMIG**. Cette réforme vise à renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs face à la hausse du coût de la vie ;

- **Poursuite du plan social de mise à la retraite du personnel** : dans le cadre de ce plan, 5 agents ont été retraités conformément au code du travail et à la convention collective de Gécamines. Pour l'année 2026, il est prévu la sortie des 1.505 agents dont 502 MOC et 1.003 MOE ;

- **Maintien de l'arrêt des usines de Shituru pour cause de vétusté ;**

- **Poursuite de l'exécution du projet 1290 à la mine de Mwepu :** le lancement de ce projet, dans le cadre d'un contrat de partage de production, a permis la reprise des activités d'extraction au Groupe Sud ;

- **Implémentation de l'application eXTRG pour le paiement des frais en faveur des Tiers** : dans un souci d'informatisation du circuit de paiement, la Direction des Systèmes d'Information a lancé l'application eXTRG, dédiée à l'ordonnancement et au paiement automatisé des frais en faveur des fournisseurs et divers tiers. Cet outil vise à renforcer la transparence, à réduire les délais de traitement et à améliorer la traçabilité des opérations financières internes ;

- **Financement des études pour la certification des réserves de kanfundwa et de l'audit technique du complexe hydro métallurgique de MIKAS** ;

- **Poursuite du financement de l'acquisition des actifs du Groupe Terra – AMC – Congo Œuf :** une convention cadre d'acquisition des actifs, constitués des terres (10.000 ha), d'une minoterie, d'une provenderie et d'une activité de production d'œufs et de poulets de chair, a été conclu le 19 avril 2024 entre Gécamines et les trois sociétés précitées.

2. INFORMATIONS OBLIGATOIRES

2.1. Présentation de la société

2.1.1. Historique

A sa création, GECAMINES SA était une entreprise publique. Dans le cadre du programme général de redressement macroéconomique et sectoriel du Gouvernement, le Président de la République Démocratique du Congo avait promulgué la loi n° 08/007 du 7 juillet 2008, relative à la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales, afin d'insuffler une dynamique nouvelle aux entreprises de l'Etat en vue d'améliorer leur potentiel de production et de rentabilité, et contribuer au renforcement de leur compétitivité et de l'ensemble de l'économie nationale. Selon cette loi, les entreprises publiques du secteur soumises à la concurrence et dont l'objectif est le profit, avaient été transformées en sociétés commerciales (SARL) dont l'Etat en est l'unique actionnaire, avec possibilité de se désengager du capital de ces sociétés.

Cette mesure s'inscrivait en substance dans le cadre général de la bonne gouvernance de l'économie nationale, mais aussi de la nécessité de mettre en cohérence la gestion du Portefeuille de l'Etat.

Subsidiairement à cette loi, le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo avait signé, en date du 24 avril 2010, le Décret n° 09/12 du 24/04/2009, établissant la liste des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, établissements publics et services publics. Selon ce décret, la GECAMINES fait partie, depuis lors, des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales.

Un autre Décret du Premier Ministre n° 09/11, signé le même jour, portant mesures transitoires relatives à la transformation des entreprises publiques, avait abrogé en son article 2, les statuts en vigueur des entreprises publiques transformées.

En date du 24 décembre 2010, une Assemblée Générale avait été tenue par l'Actionnaire unique (Etat Congolais) pour l'adoption de nouveaux statuts de la société, ceci après transformation en société commerciale, sous la forme d'une Société par Actions à Responsabilité Limitée (SARL). Ces statuts avaient été publiés au journal officiel, numéro spécial du 29 décembre 2010, tel que prévu à l'article 14 du Décret susvisé.

En date du 12 septembre 2014, les statuts de la société avaient été harmonisés avec l'acte uniforme relatif au Droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (OHADA). Dans ce contexte, la forme juridique de la société avait été modifiée de SARL en Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration.
Depuis cette date, le nom de GECAMINES SARL a changé en GECAMINES SA.

2.1.2. Activités

La Générale des Carrières et des Mines, en abrégé « GECAMINES SA », est une entreprise commerciale (Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration) dont l'objet social est :

- La prospection, la recherche et l'exploitation des gisements miniers ;
- Le traitement des substances minérales provenant de ces gisements ainsi que la transformation des produits provenant de ce traitement ;

- La commercialisation et la vente de ces substances, tant à l'état brut qu'après traitement, et des produits de la transformation ;
- Les activités de développement, notamment dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture, dans l'intérêt de GECAMINES SA et des populations environnantes, et toutes autres activités connexes.

2.1.3. Permis d'exploitation

Au 31 décembre 2025, Gécamines dispose de 100 Permis d'Exploitation (PE), 9 Permis d'Exploitation des Rejets (PER), 9 Autorisations d'Exploitation des Carrières Permanentes (AECP).

2.2. Déclaration de conformité au SYSCOHADA

Les états financiers annuels sont préparés et établis conformément aux dispositions du Système Comptable OHADA révisé (SYSCOHADA révisé) institué par l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) publié le 15 février 2017.

La tenue de la comptabilité et la présentation des états financiers annuels sont faites en dollars américains (USD), tel qu'autorisé aux entreprises minières par l'article 509bis du Règlement minier.

La méthode d'évaluation des éléments du patrimoine est fondée sur le principe du coût historique.

2.3. Hypothèse de base

Les états financiers annuels ont été préparés en considérant que la société va poursuivre ses activités normalement. La Direction est convaincue que la société va continuer ses activités dans un avenir prévisible.

2.4. Règles et méthodes comptables

2.4.1. Evaluation des éléments inscrits en comptabilité à la transformation de la société

En rapport avec la loi n° 08/007 du 7 juillet 2008 relative à la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales, la société avait procédé à une évaluation des comptes au 31 décembre 2009. Pour ce faire, une prise d'inventaires physiques exhaustifs et détaillés des éléments de l'actif immobilisé, des articles en magasins et d'autres éléments de son patrimoine localisés au siège social, dans les groupes (Sud, Centre et Ouest) et dans les représentations (Bruxelles, Johannesburg, Dar-es-Salaam et Ndola) avait été organisée.

Ces travaux s'étaient poursuivis en 2011 avec l'évaluation des autres matériels.

Les plus-values issues de cette réévaluation avaient été reconnues dans les comptes des capitaux propres de la société.

Les actifs inventoriés avaient été valorisés comme suit :
Les actifs immobilisés

- Les bâtiments, autres constructions et matériel ferroviaire avaient été évalués selon la méthode du coût de remplacement qui consiste à reconstituer le coût de revient du bien. Le coût reconstitué a été corrigé en tenant compte de la vétusté et de l'état de

l'immobilisation à la date d'évaluation. Pour les bâtiments importants, la société avait recouru à des experts immobiliers externes ; tandis que pour d'autres, elle avait utilisé son expertise interne ;

- Les agencements et engins miniers avaient été évalués selon la méthode dite indiciaire, qui consiste à actualiser une valeur historique par un coefficient d'évaluation. Cette valeur a été corrigée par des coefficients tenant compte de la vétusté et de l'état technique de l'immobilisation ;
- Le matériel (catégorie J) avait été évalué selon la méthode Weibull, selon laquelle, la valeur de remplacement, déterminée par l'application de la méthode indiciaire, est corrigée par un coefficient de qualité qui tient compte de la disponibilité et de la fiabilité du matériel ;
- La durée de vie de tous les actifs immobilisés, après évaluation, avait été revue en fonction de leur état.

Il convient de noter que les infrastructures minières (puits, inclinés, galeries, exhaure, installations électriques et auxiliaires, équipements de puits, machines d'extraction et bâtiments de surface) de Kamoto, sur le Permis d'Exploitation (PE) n° 525, faisant l'objet du contrat d'amodiation avec KCC, avaient fait l'objet d'une évaluation au cours de l'année 2013.

Les stocks

Les stocks d'approvisionnement avaient été évalués au coût standard dollars (CSTDDO) qui est proche du coût réel sur le marché. Ces coûts correspondent aux coûts rendus magasin considérés comme coût de remplacement. Le coût standard dollars comprend le prix d'achat (FOB) auquel sont ajoutés les divers frais (assurance, frais de transport hors RD Congo et frais de douane, …).

Pas de porte

Les montants convenus avec les partenaires avant le 31 décembre 2009, tel qu'indiqué dans les contrats de partenariat et non encore encaissés à cette date, sont reconnus au bilan en contrepartie des fonds propres, en conformité avec le Décret du Premier Ministre n° 011/09 du 21 janvier 2011, et exempts d'impôt. Les montants dus à plus d'un an sont reclassés parmi les autres immobilisations financières.

Les pas de porte convenus avec les partenaires à partir du 1er janvier 2010, sont reconnus au compte de résultat à l'échéance convenue.

Titres de participation

Les titres de participation détenus par GECAMINES SA ont été évalués par une méthode combinée basée sur l'hypothèse de continuité d'exploitation des différents partenariats.
La valorisation des titres de participation des partenariats miniers avec un avenir prometteur et dont la rentabilité future n'est pas sujette à caution, a été effectuée suivant la méthode d'actualisation des cash-flows (Discounted Cash-Flow (DCF)).
Dans la mise en œuvre de cette méthode, Gécamines a réévalué les titres de participation :

- En prenant en considération les réserves certaines et/ou renseignées dans les études de faisabilité des joint-ventures ;
- En considérant les résultats de valorisation de BNP Paribas (qui avait valorisé les titres de participation de huit partenariats en phase de production sur demande de GECAMINES SA) ;
- En considérant la valeur actuelle des flux futurs des royalties.

Les titres de participation des sociétés en phase de préparation d'étude de faisabilité et/ou avec un avenir mitigé ont été reconduits à leurs valeurs nettes comptables avant évaluation.

Une provision pour dépréciation a été constituée sur les titres de participation des sociétés qui ne sont plus en activité.

2.4.2. Reconnaissance des revenus

Les revenus constitués des ventes des métaux, des recettes des partenariats (royalties, pas de porte, loyers d'amodiation, frais de consultance, etc.) et des produits divers (location immeuble, location matériel, minoterie, vente eau, etc.) sont constatés en comptabilité au moment de leur facturation.

Les revenus des dividendes sont actés en comptabilité au moment de leur distribution, sur base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2.4.3. Opérations libellées en monnaies étrangères

En conformité avec le taux de change flottant, les transactions effectuées par la société en monnaies autres que le dollar américain, sont comptabilisées en dollars américains au taux officiel de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les gains ou les pertes de change sont constatés par différence entre la valeur d'encaissement ou de règlement et la valeur d'origine.

A la clôture de l'exercice, les avoirs monétaires, les créances et les dettes libellés en d'autres monnaies sont convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les différences de change sont inscrites directement au bilan dans les comptes d'écart de conversion à l'actif (pertes probables) ou au passif (gains latents). Les pertes probables sont incluses dans le résultat sous la forme d'une dotation aux provisions. Les gains latents ne sont pas intégrés dans le résultat du fait du principe de prudence comptable.

2.4.4. Immobilisations

a) Valeurs brutes

La valeur minimale d'inscription d'un actif en immobilisé correspond à un montant étalon de USD 500.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, alors que celles produites en interne sont enregistrées à leur coût de production.

La découverture et les travaux préparatoires sont comptabilisés comme partie des carrières en exploitation de la société et ce, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme du Droit Comptable et de l'Information Financière.

Les grosses dépenses d'aménagement des terres agricoles et de préparation des champs sont inscrites en immobilisations.

Les immobilisations en cours sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les dépenses à caractère d'entretien et de réparation ainsi que celles relatives à la construction des immobilisations susceptibles de tomber dans le domaine public, sont inscrites au compte de résultat de l'exercice.

b) Amortissements et dépréciations

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité résiduelle des immobilisations.

Les durées d'utilités estimées et utilisées pour le calcul des amortissements des immobilisations figurant dans les fichiers appropriés pour leur gestion sont les suivantes :

Description	Durée de vie
Immeubles non résidentiels et autres constructions	20 à 30 ans
Travaux de mise en valeur des terres	20 ans
Engins miniers	10 ans
Véhicules routiers	5 ans
Matériel ferroviaire	7 ans
Matériel aéronautique	7 ans
Matériel agricole	4 ans
Machines et autres matériels d'équipement	10 à 20 ans
Actifs biologiques	4 ans
Travaux préparatoires et frais de découverture	5 ans

Les dotations aux amortissements des mines en exploitation et des frais de découverture immobilisés sont calculées suivant la méthode d'amortissement proportionnel.

La découverture et les travaux préparatoires sont amortis suivant le mode d'amortissement de l'actif principal.

Les dépenses à caractère d'aménagement, les frais d'installation et les études pour investissement sont amortis au cours de l'exercice durant lequel ils sont effectués.

Les logiciels acquis sont amortis à compter de leur date d'acquisition et non de celle de leur mise en service. Par contre, les logiciels créés sont amortis à compter de leur date d'achèvement. La durée d'utilité est fonction de leur durée probable d'utilisation.

Un amortissement de 5% est appliqué sur les immobilisations physiquement en service, mais qui, pour des raisons administratives, ne sont pas encore répertoriées dans les fichiers des immobilisations corporelles à amortir. Un réajustement des amortissements est opéré dès que l'actif est répertorié.
Les manquants provisoires constatés lors des inventaires physiques, sont comptabilisés aux comptes de dépréciations.

Les immobilisations corporelles en mauvais état de fonctionnement sont dépréciées à 100%.

Le Ministère du Portefeuille a introduit depuis l'année 2021 la notion des actifs non opérationnels et/ou non adaptés à l'exploitation, dans le cadre de finalisation du volet économique de la réforme du portefeuille.

L'objectif de cette notion est d'assainir le fichier des immobilisations plombé par certains actifs non opérationnels, occasionnant de lourdes charges de dotations aux amortissements qui grèvent le résultat de l'entreprise à chaque fin d'exercice.

Les travaux d'identification des actifs et d'évaluation des amortissements non économiques ont été menés par une commission mixte CSP–CPCC–GCM SA. À leur issue, 6 609 actifs ont été classés comme non opérationnels, avec l'appui des entités utilisatrices, et un montant de

42,6 millions USD d'amortissements non économiques a été déterminé, couvrant la période allant de leur mise hors service jusqu'au 31 décembre 2023. En conséquence, la reprise de ces amortissements, antérieurs à l'exercice 2025, a été comptabilisée au cours de cet exercice, entraînant un impact sur les capitaux propres de l'entreprise.

2.4.5. Titres de participation

Les titres de participation acquis avant 2010 avaient été évalués selon la méthode patrimoniale ou celle fondée sur la rentabilité. Ceux acquis depuis l'exercice 2010 sont repris au bilan à leur valeur nominale.

2.4.6. Stocks

Les matières et fournitures en magasin sont valorisées, soit au coût de revient, soit au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les droits de douane et les frais de transport, par application du coût moyen pondéré.

Les stocks en cours de route sont valorisés au prix d'achat augmenté des frais d'achat engagés pour les amener au lieu de leur stockage à la date des états financiers.

Les produits et travaux en cours de fabrication, y compris les travaux de la campagne agricole, sont valorisés au coût de production (jusqu'au stade atteint à la date de clôture).

La société applique la méthode du Cout Moyen Pondéré (CMP) pour la valorisation des stocks de produits miniers.

Les encours des minerais et concentrés sont valorisés suivant le tonnage métal équivalent en cuivre (TME-Cu) contenu dans les minerais et concentrés en cours de traitement à la date des états financiers.

Une provision pour dépréciation de 100% est constituée uniquement sur les articles non mouvementés pendant deux ans.

2.4.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances quant à elles sont, le cas échéant, ajustées par voie de dépréciation pour tenir compte des incertitudes sur le recouvrement. De ce fait, une provision est constituée sur les montants HT des créances devenues douteuses, suivant les critères ci-après :

Créances de moins de USD 1.000	100 %
Créances âgées de plus d'un an	100 %

Ces critères sont revus sur la base de l'appréciation faite par la Direction Financière sur leurs chances de recouvrement.

2.4.8. Provisions

a) Coût de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état de sites

Pour se conformer aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'information Financière, les dépenses de remise en état des sites et de démantèlement en fin

d'exploitation sont provisionnées afin de permettre à Gécamines d'anticiper les obligations futures liées à l'exploitation de certains sites miniers.

Ce coût a été déterminé sur la base d'une étude approfondie réalisée en 2023 avec le concours des cabinets AFT & Associés et CEMIC. Les résultats ont permis d'établir, à l'aide de la méthode des ratios, d'une part les coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'ensemble des installations de la société, et d'autre part les coûts de réhabilitation et de remise en état des sites, selon une approche prenant en compte les caractéristiques des sols et des eaux, les travaux de terrassement et de reprofilage, la revégétalisation, ainsi que la gestion et le suivi environnemental après la fermeture.

À la clôture de l'exercice, lorsque la valeur temps devient significative, le montant de cette provision est réévalué en appliquant un taux d'actualisation.

b) Indemnité de retraite – capital pension

La société a un fonds de capital-pension complémentaire constitué pour les agents nationaux bénéficiant de la pension légale de retraite calculée sur base du nombre d'années de prestations, comprenant une prime équivalent à la durée du préavis légal, (payable pour les agents ayant au moins dix ans d'ancienneté, soit au moment de leur départ de la société, soit à leur demande pendant qu'ils sont en service) et une allocation de tous les jours de congé non pris lors du départ de la société.

La provision est alimentée pour les agents d'une ancienneté d'au moins 10 (dix) ans du montant des droits acquis, calculés au terme de chaque exercice, et elle est réduite des paiements effectués dans le cadre de cette disposition. La dotation à la provision résultant de l'actualisation annuelle des coûts pour services prestés est prise en charge d'exploitation. A cette provision de la pension extra-légale, on incorpore aussi, selon les dispositions du SYSCOHADA révisé, le montant des droits acquis en termes de préavis et de congé non pris des agents ayant une ancienneté inférieure à 10 ans.

c) Assurance-vie

Quand la trésorerie le permet, la société souscrit la police d'assurance incendie conformément à l'obligation imposée par les dispositions légales en vigueur. Pour les actifs non couverts par une police d'assurance, le coût du sinistre est pris en charge au cours de l'exercice durant lequel il survient.

En ce qui concerne l'assurance vie pour le personnel de cadre, la société constitue une provision calculée en utilisant les tables des réserves mathématiques sur base d'un capital déterminé par la Direction Générale, suivant les catégories du personnel bénéficiaire.

Ce capital est acquis dans sa totalité lorsque le bénéficiaire totalise 30 ans de service ou 65 ans d'âge. Le personnel qui quitte la société, avant de remplir les critères ci-dessus, n'a droit qu'au montant calculé proportionnellement à son ancienneté par application des tables des réserves mathématiques par catégorie.
Les différentes catégories ayant droit à cette assurance sont A (Direction Générale), B (Grands directeurs hiérarchiques), C (Directeurs de Départements) et D (Sous-directeurs des Départements et Divisionnaires principaux).

2.5. Dérogation aux postulats et conventions comptables

Il n'y a pas de dérogation en rapport avec les postulats et conventions comptables applicables.

2.6. Informations complémentaires relatives au Bilan, au Compte de Résultat et au Tableau des Flux de Trésorerie

2.6.1. Variation des principaux indicateurs financiers

a) Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'année 2025 s'est établi à USD 325.144.040 contre USD 323.599.480 en 2024. Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de 20,7 % des revenus des ventes de produits miniers, de 61,5 % des revenus des royalties, pas de porte et les revenus divers de partenariats, et de 17,8 % des autres travaux et services vendus (recettes médicales et de l'enseignement, etc.).

b) Les charges

L'examen du « Compte de Résultat » de l'exercice 2025 permet de dégager les charges totalisant USD 1.622,0 millions, en sus de l'IBP, réparties comme suit (en millions de USD) :

Descriptions	2 025	2 024
Les achats matières et fournitures consommées	34,9	37,4
La variation de stocks d'approvisionnements des matières et fournitures	1,5	77,2
Les coûts de transport du trafic minier et local	8,5	10,9
Les services extérieurs et autres charges	149,5	247,9
Les charges du personnel	256,8	360,3
Les impôts et taxes	311,5	210,5
Les charges financières	49,9	31,1
Les dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	769,8	400,2
Les autres charges HAO	5,9	1,7

c) Les soldes de gestion

Les différents soldes de gestion issus du compte de résultat se présentent comme suit (en millions de USD) :

Descriptions	2 025	2 024
La Valeur Ajoutée est positive	4,4	191,6
L'Excédent Brut d'Exploitation est une perte	252,3	168,7
Le Résultat d'exploitation est une perte	589,9	228,5
Le Résultat Financier est un profit de	206,5	200,6
Le Résultat des Activités Ordinaires est une perte de	383,4	27,9
Le Résultat Hors Activités Ordinaires est une perte	4,7	7,5
Le Résultat de l'exercice est une perte de	391,3	23,9

En 2025, la diminution de la valeur ajoutée est expliquée principalement, par l'accroissement des impôts et taxes suite à l'instauration de la retenue de 25% due à l'Etat sur les dividendes

des partenariats. Comme l'année dernière, l'EBE ainsi que le résultat d'exploitation sont négatifs à cause du niveau important des charges de l'exercice. Cette situation, associée à l'augmentation des charges du personnel observée en 2025 suite à l'application du nouveau SMIG, a entrainé un résultat net déficitaire.

Le résultat financier a augmenté du fait de la distribution des dividendes dans les JV.

d) Postes de l'actif

L'examen de « l'Actif du Bilan » de l'exercice 2025 permet de dégager les postes ci-après (en millions de USD) :

Descriptions	2 025	2 024
Les Actifs Immobilisés	3 417,7	3 234,6
Les Valeurs des Stocks et Encours	141,3	110,9
Les Clients	408,7	454,2
Les Autres Créances (personnel, état – débiteur et divers)	954,1	941,0
Les Avances aux Fournisseurs	1,6	1,8
La Trésorerie-Actif	153,2	7,9
Total	**5 076,6**	**4 750,4**

e) Postes du passif

L'examen du « Passif du Bilan » de l'exercice 2025 permet de dégager les postes ci-dessous (en millions de USD) :

Descriptions	2 025	2 024
Les Capitaux Propres	1 594,8	2 010,6
Les Dettes Financières	1 220,7	804,7
Le Passif Circulant	1 711,0	1 562,2
La Trésorerie-Passif	550,1	372,9
Total	**5 076,6**	**4 750,4**

2.6.2. Evolution des principaux indicateurs financiers sur les cinq derniers exercices

a) Postes du bilan

ACTIF

DESIGNATION	2021	2022	2023	2024	2025
ACTIF IMMOBILISE	2 815 555 301	2 978 080 608	2 993 157 939	3 234 549 064	3 417 674 675
STOCKS ET ENCOURS	100 391 834	132 402 977	119 429 840	110 933 027	141 310 878
CREANCES	846 335 358	972 100 365	1 369 969 437	1 396 989 158	1 364 400 240
TRESORERIE-ACTIF	50 239 672	23 724 094	11 661 034	7 980 154	153 219 964
TOTAL	**3 812 522 165**	**4 106 308 044**	**4 494 218 250**	**4 750 451 403**	**5 076 605 757**

PASSIF

DESIGNATION	2021	2022	2023	2024	2025
CAPITAUX PROPRES	1 682 801 745	1 949 574 737	2 042 256 652	2 010 595 203	1 594 806 184
DETTES FINANCIERES	702 264 154	720 088 465	787 282 424	804 714 675	1 220 741 588
DETTES A COURT TERME	1 362 282 152	1 307 118 758	1 464 384 937	1 562 173 811	1 711 009 818
TRESORERIE- PASSIF	65 174 114	129 526 084	200 294 237	372 967 714	550 048 167
TOTAL	**3 812 522 165**	**4 106 308 044**	**4 494 218 250**	**4 750 451 403**	**5 076 605 757**

b) Soldes intermédiaires de gestion

DESIGNATION	2021	2022	2023	2024	2025
VALEUR AJOUTEE	33 503 182	4 392 675	23 459 909	191 557 260	4 433 321
CHARGES SOCIALES	118 616 299	111 880 452	146 499 581	360 290 144	256 773 606
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-85 113 117	-107 487 777	-123 039 672	-168 732 884	-252 340 285
RESULTAT D'EXPLOITATION	-154 243 552	-136 550 849	-144 990 406	-228 532 004	-589 909 563
RESULTAT FINANCIER	65 751 808	453 349 808	293 638 179	200 630 865	206 531 134
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	-1 855 338	-1 664 917	-12 088 765	7 564 735	-4 700 058
RESULTAT NET	-158 508 037	251 624 978	134 117 225	-23 928 513	-391 329 927

c) Principaux ratios

DESIGNATION	2021	2022	2023	2024	2025	FORMULE
SOLVABILITE	1,8	1,9	1,8	1,7	1,5	Total Bilan /Dettes totales
LIQUIDITE IMMEDIATE	0,04	0,02	0,01	0,01	0,09	Disponible/Exigibles à C. T
INDEPENDANCE FINANCIERE	44,1%	47,5%	45,4%	42,4%	31,41%	Fonds propres/Total passif
DEPENDANCE FINANCIERE	55,9%	52,5%	54,6%	60,1%	68,59%	Dettes totales/Total bilan
RATIO- RENDEMENT SOCIAL	354,0%	2546,9%	624,5%	188,1%	5791,9%	Charge du Personnel/Valeur Ajoutée
RENTABILITE FINANCIERE	-9,4%	12,9%	6,6%	-1,2%	-24,54%	Résultat Net/ Capitaux propres
RENTABILITE ECONOMIQUE	-2,2%	2,6%	-2,7%	-3,5%	-4,97%	Excédent Brut d'Exploitation/Total Actif
FONDS DE ROULEMENT	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	Capitaux permanents/Immobilisations nettes

3. NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Notes	INTITULES
3.1	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES
3.2	TRAVAUX, SERVICES VENDUS
3.3	PRODUITS ACCESSOIRES
3.4	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKEE)
3.5	PRODUCTION IMMOBILISEE
3.6	AUTRES PRODUITS
3.7	REVENUS FINANCIERS ET ASSIMILES
3.8	REPRISES D'AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS
3.9	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS
3.10	AUTRES PRODUITS HAO
3.11	AUTRES ACHATS
3.12	VARIATION DE STOCKS D'AUTRES APPROVISIONNEMENTS
3.13	TRANSPORTS
3.14	SERVICES EXTERIEURS
3.15	IMPOTS ET TAXES
3.16	AUTRES CHARGES
3.17	CHARGES DE PERSONNEL
3.18	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS
3.19	FRAIS FINANCIERS ET CHARGES ASSIMILEES
3.20	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS FINANCIERES
3.21	VALEURS COMPTABLES DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS
3.22	AUTRES CHARGES HAO
3.23	IMPOTS SUR LE RESULTAT
3.24	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
3.25	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
3.26	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR IMMOBILISATIONS
3.27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES
3.28	ACTIF CIRCULANT HAO
3.29	STOCKS ET ENCOURS
3.30	FOURNISSEURS AVANCES VERSEES
3.31	CLIENTS
3.32	AUTRES CREANCES
3.33	DETTES CIRCULANTES HAO ET RESSOURCES ASSIMILEES
3.34	CLIENTS, AVANCES RECUES
3.35	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION
3.36	DETTES FISCALES ET SOCIALES
3.37	AUTRES DETTES
3.38	PROVISION POUR RISQUES A COURT TERME
3.39	TRESORERIE
3.40	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES
3.41	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
3.42	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
3.43	ENGAGEMENTS DONNES
3.44	ENGAGEMENTS REÇUS

3.1. VENTES DES PRODUITS FABRIQUES

La production vendue se détaille comme suit :

Descriptions	2 025	2 024
Ventes cuivre	60 061 343	89 479 796
Ventes alliages et autres produits miniers	4 523 471	7 054 091
Autres ventes	2 691 788	913 387
Total	**67 276 602**	**97 447 274**

Les ventes de cuivre ont diminué de USD 29,5 millions en 2025 contre une augmentation de USD 42,8 millions de 2023 à 2024. Cette diminution est due à la baisse des activités de production.

La rubrique « Ventes alliages et autres produits miniers » a diminuée de USD 7 millions en 2024 à USD 4,5 millions en 2025 suite à la vente des minerais bruts aux différents clients.

3.2. TRAVAUX ET SERVICES VENDUS

Cette rubrique se détaille comme ci-après :

Descriptions	2 025	2 024
Minerval	6 346 082	5 702 762
Médical	3 578 599	2 969 685
Prestations des services (frais de commercialisation)	47 903 994	2 638 296
Total	**57 828 675**	**11 310 743**

3.3. PRODUITS ACCESSOIRES

Les produits accessoires se détaillent comme suit :

Descriptions	2 025	2 024
Royalties et pas de porte	159 179 978	120 610 360
Produits de location	20 109 823	22 077 248
Autres produits accessoires	20 748 962	72 153 855
Total	**200 038 763**	**214 841 463**

Le montant de USD 159,1 millions provient des revenus des pas de porte et des royalties facturés en 2025 aux sociétés minières dans le cadre des contrats de partenariat.

Il s'agit de :

- Pas de porte de USD 21,0 millions facturés à :
- KINGA KILA MINING SASU : USD 16,0 millions ;
- NEW MINERALS INVESTMENT : USD 5,0 millions.

- Royalties de USD 138,6 millions reparties entre
- SICOMINES : USD 28,0 millions ;
- COMPAGNIE MINIERE DE MUSONOIE (COMMUS) : USD 22,9 millions ;
- SOMIDEZ : USD 17,0 millions ;
- KAIPENG MINING : USD 10,8 millions;
- NEW MINERALS INVESTMENT : USD 10,0 millions ;

- KIPUSHI CORPORATION (KICO) : USD 8,9 millions;
- KAMBOVE MINING : USD 8,8 millions ;
- S.E.K. (SOCIETE D'EXPLOITATION DE KIPOI) : USD 8,7 millions ;
- COMIKA S.A. : USD 4,4 millions;
- RUASHI MINING : USD 4,3 millions ;
- COMILU : USD 4,2 millions ;
- GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA (G.C.K.) : USD 3,0 millions ;
- MUPINE COPPER CORPORATION SAS : USD 2,7 millions;
- LUILU RESSOURCES R.D. CONGO : USD 0,9 million ;
- LMR SAS : USD 0,8 million ;
- IVERLAND MINING : USD 0,5 million ;
- S.T.L. : USD 0,2 million ;
- CONGO MOON MINING SARL : USD 0,2 million ;
- GOLDEN AFRICAN RESOURCES SARL : USD 0,2 million ;
- BOSS MINING : USD 0,1 million;

- Le montant de USD 20,1 millions résulte principalement des produits de location, incluant USD 14,6 millions des loyers d'amodiation et USD 4,8 millions de revenus de location des immeubles (dont 4,1 millions relatifs à SIMCO). Les principaux partenaires à qui les loyers d'amodiation ont été facturés sont :

- MMG KINSEVERE SPRL : USD 12,0 millions ;
- CHEMAF : USD 0.8 million ;
- COMMUS : USD 0,4 million ;
- SICOMINES OUEST : USD 0,3 million ;
- NEW MINERALS INVESTMENT : USD 0,2 million ;
- KINGA-KILA MINING : USD 0,2 million ;
- LUILU RESSOURCES RD CONGO : USD 0,2 million;
- SHITURU MINING LIKASI : USD 0,1 million ;
- COMIKA SA : USD 0,1 million.

- Le montant de USD 20,7 millions de « autres produits » représente les frais de services facturés à :

- SOMIDEZ : USD 10,0 millions ;
- S.T.L. : USD 6,5 millions ;
- KAMBOVE MINING : USD 3,2 millions ;
- KINGA-KILA MINING SASU : USD 0,1 million.

3.4. PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKEE)

La production stockée (déstockée) se présente comme suit :

Descriptions	2 025	2 024
Minerais	13 817 230	-8 070 647
Concentrés	-2 046 543	817 141
Produits finis	14 009 112	-293 575
Autres	-1 149 149	4 240 699
Total	**24 630 651**	**-3 306 382**

La valeur de la production stockée est influencée par :

- L'augmentation de la valeur des minerais, consécutive à la hausse des stocks, lesquels passent de 4.640.703,84 TS à fin 2024 à 5.712.801,05 TS à fin 2025 ;
- La diminution de la valeur des concentrés, qui ont été déstockés au cours de l'exercice ;
- La progression de la valeur des produits finis, liée à l'accroissement du stock de cuivre métal, résultant notamment du stockage observé auprès des partenaires TAF, en particulier chez GOLCOP et SOMIKA.

3.5. PRODUCTION IMMOBILISEE

Le solde de USD 0,26 million représente principalement les coûts des travaux en cours ci-après exécutés en 2025 :

- La construction d'une nouvelle morgue ainsi que d'une fosse septique à l'hôpital PANDA, pour USD 83.161;
- La réhabilitation des installations sanitaires pour les postes de la garde industrielle à Kamatanda et à la barrière de Mupundu, pour USD 79.404 ;
- L'installation d'un groupe électrogène à EMT, pour USD 36.823 ;
- L'érection d'un abri destiné à l'échantillonnage à la mine de Mwepu, à Kipushi, pour USD 27.257;
- Les autres travaux, d'un montant total de USD 30.655.

3.6. AUTRES PRODUITS

Cette rubrique est constituée de :

Descriptions	2 025	2 024
Reprises des charges pour dépréciations et provisions pour risques à CT	35 422 636	183 336 153
Autres produits divers	158 488 164	271 336 218
Total	**193 910 800**	**454 672 371**

Les reprises de USD 35,4 millions comprennent essentiellement de la provision constituée pour la CNSS (USD 4,2 millions), l'INPP (USD 12,3 millions), la reprise de stocks obsolète de (USD 15,2 millions) et USD 3,6 millions de créances hors commercialisation.

Les autres produits divers sont constitués de l'indemnité transactionnelle de TFM de USD 100,0 millions, du revenu de Kico de USD 4,0 millions, et Sicomines USD 52,9 millions.

3.7. REVENUS FINANCIERS ET ASSIMILES

Les revenus financiers et assimilés sont constitués de :

Descriptions	2 025	2 024
Dividendes	304 060 540	248 227 928
Gains de change	1 226 140	1 494 200
Revenus financiers sur placement	5 657 217	7 083 855
Total	**310 943 897**	**256 805 983**

En 2025, Gécamines a bénéficié des dividendes distribués par SOMIDEZ : USD 29,2 millions ; SICOMINES : USD 130,7 millions ; COMMUS : USD 13,4 millions ; TFM : USD 100 millions ; KAMBOVE MINING : USD 10,3 millions ; GCK : USD 5,0 millions et SICOHYDRO : USD 2,9 millions.

Le solde de USD 5,6 millions représente principalement : USD 1,2 millions intérêts créditeurs générés par le transfert fiduciaire conclu avec la RAWBANK ; USD 3,6 millions intérêts sur les prêts accordés à STL et USD 0,8 millions intérêts sur les prêts accordés à EGC.

3.8. REPRISES D'AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Cette rubrique se présente de la manière ci-après :

Descriptions	2 025	2 024
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	226 184 461	188 090 088
Reprise de provisions pour autres risques et charges	65 801 038	62 914 618
S/Total	**291 985 499**	**251 004 706**
Reprise de provisions et dépréciations financières	85 831 831	64 348 448
Total	**377 817 330**	**315 353 154**

Le montant de USD 291,9 millions comprend les reprises des provisions pour retraite (USD 144,1 millions), congé (USD 23,0 millions), dépréciation des actifs immobilisés (USD 57,9 millions), assurance-vie de (USD 1,0 million) et affaires pendantes (USD 65,8 millions).

Les reprises des provisions et des dépréciations financières, pour un montant total de USD 85,8 millions, concernent principalement les provisions constituées au 31 décembre 2025 sur l'avance reçue de KCC (USD 32,1 millions) et sur l'emprunt Ventora (USD 49,2 millions) et USD 1,9 millions pour Investec.

3.9. PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

Les recettes encaissées par Gécamines dans le cadre des arriérés relatifs à la vente des petites maisons sont de USD 0,08 millions en 2025.

3.10. AUTRES PRODUITS HAO

Le solde de USD 1,2 millions se rapporte à USD 0,9 million de reprise de provisions règlementées et USD 0,3 million de reprise des amortissements.

3.11. AUTRES ACHATS

Les autres achats se présentent comme ci-dessous :

Descriptions	2 025	2 024
Achats locaux des articles de rechanges, mixtes et généraux	25 024 127	26 026 601
Fournitures d'eau	1 866 708	1 726 565
Fournitures d'électricité	7 105 513	8 820 265
Achats en import des articles de rechanges, mixtes et généraux	880 231	866 044
Total	**34 876 579**	**37 439 475**

Au 31 décembre 2025, la rubrique « Autres achats » a enregistré une diminution, en raison principalement de la baisse de la consommation d'énergie électrique ainsi que de la réduction des achats de pièces de rechange et d'articles divers.

3.12. VARIATION DE STOCKS D'AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Cette rubrique est constituée de :

Descriptions	2 025	2 024
Variation des stocks stratégiques (carburant et acide sulfurique)	2 844 600	4 104 069
Ajustement des stocks	-1 443 329	249 183
Désactivation des stocks obsolètes	-	73 869 681
Variation du stock des autres articles	-2 935 361	-1 014 937
Total	**-1 534 090**	**77 207 996**

La variation des stocks d'autres approvisionnements a diminué de USD 78.742.086 au 31 décembre 2025, en raison, d'une part, de la réduction significative des stocks obsolètes, lesquels ont été identifiés, cristallisés et sortis de la comptabilité conformément aux recommandations du Conseil supérieur du Portefeuille, et, d'autre part, de la baisse des stocks stratégiques consécutive au ralentissement des activités de production.

3.13. TRANSPORTS

La charge du transport est constituée de :

Descriptions	2 025	2 024
Transport exploitants miniers	4 256 032	6 315 464
Voyages du personnel	3 977 227	4 361 684
Autres frais de transport	218 994	290 504
Total	**8 452 253**	**10 967 652**

La baisse de la rubrique « Transport exploitations minières » s'explique par la diminution des quantités de minerais extraits des sites de Kamfundwa, Djambelwa et Kamatanda, acheminés vers les usines de traitement à façon.

Elle s'explique également par l'arrêt des activités du TAF- Huachin Metal Leach intervenu aux environs du mois d'août 2025.

3.14. SERVICES EXTERIEURS

Les services extérieurs sont constitués de :

Descriptions	2 025	2 024
Honoraires des avocats et tiers divers (1)	10 884 505	31 783 594
Frais de communication	2 169 761	2 121 916
Location engins miniers	2 937 527	1 398 911
Location véhicules et chambres d'hôtel	9 450 382	9 401 812
Location matériel informatique	18 835	53 153
Frais de mission du personnel et des tiers	6 840 854	6 337 274
Frais bancaires	27 298 839	14 484 148
Frais de réceptions et restauration	1 122 639	3 034 192
TAF pour la production des métaux (2)	42 112 808	40 610 059
Travaux pour exploitation entrepreneurs locaux et divers (3)	29 050 959	37 776 676
Assurance immeubles	3 467 431	3 207 361
Assurance véhicules	622 985	309 203
Charges de publicité et relation publique (4)	4 032 548	2 462 611
Primes des tiers	2 162 340	1 400 339
Entretiens et réparations bâtiments	1 985 917	138 606
Entretiens et réparations véhicules	265 573	344 943
Frais d'actes et de contentieux	264 730	461 751
Frais de formation du personnel	183 219	193 502
Autres (voir annexe 1) (5)	4 607 817	4 393 702
TOTAL	**149 479 668**	**159 913 833**

Les principales rubriques des services extérieures concernent :

(1) La rubrique « Honoraires des avocats et tiers divers » est en baisse, principalement en raison du niveau des interventions des différents cabinets d'avocats dans les dossiers de la société ;

(2) En 2025, Gécamines SA a eu recours au traitement à façon pour la production de métaux, pour un montant de USD 40,6 millions, dans le cadre de la mise en exploitation de la mine de Kamfundwa, de la carrière de Mwepu et Kasombo II ;

(3) La rubrique « Travaux pour exploitation – entrepreneurs locaux », évaluée à USD 29,0 millions au 31 décembre 2025, est en baisse suite au ralentissement des activités de la société. Cette rubrique comprend essentiellement les dépenses liées aux travaux d'excavation et d'aménagement réalisés dans les sièges d'exploitations ;

(4) L'augmentation observée dans la rubrique « Charges de publicité et relations publiques » s'explique par la mise en œuvre de la stratégie de communication, notamment à travers des partenariats avec des entreprises leaders du secteur des médias à l'échelle internationale ;

(5) La rubrique « ENTRETIEN ET RÉPARATION DES BÂTIMENTS » enregistre une augmentation de USD 1,8 million, imputable aux travaux de réhabilitation de plusieurs infrastructures, notamment les interventions réalisées à la résidence du DG, la réparation de la toiture de l'EP NURU à Likasi, la construction d'un drain dans la cour de l'école MAADINI, les travaux de réhabilitation du bâtiment EMM à Kolwezi, ainsi que les travaux d'étanchéité du bâtiment SOZACOM, entre autres ;

(6) La rubrique « Autres », d'un montant de USD 4,3 millions en 2025, regroupe diverses charges, notamment les primes versées à des tiers, les loyers de maisons d'habitation, les redevances de logiciels, ainsi que les frais liés aux foires, expositions et autres activités.

3.15. IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes sont constitués de :

Descriptions	2 025	2 024
Impôts sur concessions et redevances minières	38 076 785	6 044 950
Impôt professionnel sur le revenu	262 272	136 813
Redevances diverses et taxes sur péage	2 839 162	1 980 584
Amendes et pénalités fiscales	55 527 553	84 392 591
Impôt 50 % royalties et pas de porte	78 910 061	57 533 635
Impôt mobilier	47 120 823	38 072 439
Redevance 25 % dividendes	63 844 637	-
Taxes DGRAD	23 259 655	20 571 867
Autres	1 659 890	1 832 453
Total	**311 547 065**	**210 565 332**

L'augmentation des impôts et taxes observée en 2025 s'explique principalement par l'introduction d'une nouvelle disposition fiscale relative à la taxation des dividendes à hauteur de 25 % ayant généré une charge de 63,8 millions de USD en 2025.

La rubrique « Impôt sur concessions » enregistre une augmentation principalement due à la comptabilisation de la dette relative à la quote-part de la DGRAD concernant le Cadastre Minier, d'un montant de USD 11,4 millions et en attente de compensation, ainsi qu'à la constatation en charges du paiement effectué au titre de cette même quote-part.

3.16. AUTRES CHARGES

Cette rubrique présente un solde de USD 36,7 millions, réparti principalement comme suit :

- US 24,3 millions au titre des dépréciations et provisions constituées sur les stocks et les créances douteuses ;
- USD 8,0 millions relatifs aux émoluments du Conseil d'Administration ;
- USD 2,5 millions de charges diverses ;
- USD 1,8 million correspondant aux jetons de présence.

3.17. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel comprennent :

Descriptions	2 025	2 024
Salaires	99 894 596	55 338 718
Salaires - congé	16 529 449	6 233 079
Autres rémunérations directes	11 802 533	11 573 213
Capital pension payé	15 762 835	32 517 351
Indemnités de logement	7 020 806	7 168 901
Indemnités diverses	18 386 713	23 271 537
Personnel intérimaire	19 373 668	22 216 738
Autres primes	19 271 797	15 665 659
Charges sociales et autres	48 731 209	186 304 948
Total	**256 773 606**	**360 290 144**

Les charges de personnel s'établissent à USD 256,8 millions pour l'exercice 2025, contre USD 360,3 millions en 2024, soit une diminution de 29 %. Cette baisse s'explique principalement par le fait qu'en 2024, la société avait comptabilisé la régularisation du cumul des majorations de retard et des pénalités sociales susceptibles d'être réclamées par la CNSS, conformément au protocole d'accord signé le 18 septembre 2024.

Toutefois, cette évolution à la baisse est partiellement compensée par une augmentation des salaires consécutive à l'application du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) en République démocratique du Congo, lequel a connu des ajustements significatifs au cours de la période, à partir du mois de juillet 2025.

3.18. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations sont constituées de :

Descriptions	2 025	2 024
Amortissements des immobilisations	13 516 171	18 620 255
Amortissements des travaux de découverture et prospection	-	198 080
Provision pour pension, congé, voyage et assurance	487 955 981	168 188 550
Dotation aux dépréciations des immobilisations corporelles	57 768 113	57 995 911
Provision pour risque et charges	70 117 910	65 801 039
Total	**629 554 777**	**310 803 835**

La baisse de la dotation aux amortissements des immobilisations provient de la non prise en charge des amortissements des actifs identifiés non opérationnels à fin 2025.

L'augmentation des provisions pour pensions, congés, voyages et assurances est due principalement à l'impact de l'application du SMIG enregistrée en 2025, soit une variation de 65,53%.

3.19. FRAIS FINANCIERS ET CHARGES ASSIMILEES

Les frais financiers et charges assimilés sont constitués de :

Descriptions	2 025	2 024
Intérêts sur emprunts	13 408 529	13 680 752
Intérêts sur comptes courants	25 331 593	16 075 882
Pertes de change réalisées	11 178 008	1 359 614
Total	**49 922 226**	**31 116 248**

Les intérêts sur emprunts supportés en 2025 concernent principalement les financements suivants : COVEC pour USD 3,4 millions, KRILL pour USD 1,7 million et TFM pour USD 8,2 millions.

Par ailleurs, la charge financière de USD 25,3 millions correspond aux intérêts débiteurs prélevés par les banques sur les différents comptes de la Gécamines.

Enfin, l'augmentation des pertes de change réalisées s'explique essentiellement par les fluctuations significatives du taux de change observées au cours de l'exercice 2025.

3.20. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS FINANCIERES

Cette rubrique, d'un montant total de USD 140,3 millions, se compose principalement de USD 87,3 millions de provisions pour intérêts relatifs à l'emprunt Ventora, de USD 42,9 millions des intérêts sur l'avance versée par KCC dans le cadre du contrat de cession d'actifs, de USD 2,4 millions des intérêts liés à Investec Bank, de USD 3,1 millions d'écarts de conversion actif, ainsi que de 4,2 millions USD de provisions pour le démantèlement et la remise en état des sites.

3.21. VALEURS COMPTABLES DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

Ce poste enregistre les valeurs nettes comptables des actifs désaffectés par la société au cours de l'exercice 2025, pour un total de USD 0,8 million.

3.22. AUTRES CHARGES HAO

La rubrique « autres charges HAO » comprend :

Descriptions	2 025	2 024
Dotations actifs mis en service non réceptionnés administrativement	53 045	251 101
Dotations aux provisions règlementées	975 432	929 825
Dons et libéralités accordes	4 076 890	4 218
Charges HAO constatées	-	60 780
Total	**5 105 367**	**1 245 924**

Les dons et libéralités, d'un montant de USD 4,1 millions, ont été principalement octroyés au Fonds social de la République dans le cadre du soutien à la mise en œuvre par le Gouvernement congolais du programme des cantines populaires.

3.23. IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur le résultat est de USD 3,2 millions. Il correspond à 1% du chiffre d'affaires réalisé par Gécamines en 2025.

3.24. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles brutes sont constituées des actifs ci-après :

Descriptions	2 025	2 024
Autres droits et valeurs Incorporelles	84 801 501	84 801 501
Frais de prospection	7 353 676	7 353 676
Immobilisations incorporelles encours	3 211 955	3 211 955
Logiciel	2 326 686	2 326 686
Total	**97 693 818**	**97 693 818**

Cette rubrique enregistre principalement le mali de fusion absorption de CMSK par Gécamines SA.

3.25. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les bâtiments, les installations et agencements, ainsi que les matériels et équipements de transport.

Les terrains incluent notamment les terrains d'exploitation agricole, les terrains de gisement (carrières), les parkings et autres aménagements, ainsi que les terrains non amortissables tels que les terrains à bâtir, les terrains bâtis et les terrains nus.

Les terrains de gisement de USD 266,4 millions, qui représentent 48 % de cette rubrique, se composent principalement de :

- la mine à ciel ouvert de Kamfundwa pour USD 109,7 millions;
- la mine à ciel ouvert de Mupine pour USD 74 millions;
- la mine à ciel ouvert de Musesa pour USD 35,9 millions ;
- les concessions minières de Kalumines pour USD 21 millions ;
- les concessions minières de Deziwa pour USD 20,5 millions ;
- la mine à ciel ouvert de KISULU pour USd 4 millions;
- la mine à ciel ouvert de Kamatanda pour USD 0,9 million.

Depuis l'exercice 2021, la valeur de la mine de Kamfundwa a été totalement amortie, tandis que celle de la mine de Mupine a été dépréciée à hauteur de 75 % à partir de 2024, en raison du remblayage partiel effectué par KCC.

Par ailleurs, une phase de découverture a été engagée au début du second semestre 2024 sur la mine de Mwepu. La valeur de ce gisement, destinée à être inscrite en immobilisations corporelles, sera déterminée à l'issue des études en cours menées par le Département des Études Minières.

Les bâtiments regroupent l'ensemble des constructions et immeubles, les voies de terre et de fer, ainsi que les infrastructures minières, y compris les mines souterraines.

Les installations et agencements comprennent les aménagements et équipements des bâtiments, ainsi que les constructions et installations en cours.

En 2025, des variations significatives ont été constatées essentiellement au niveau des rubriques « Bâtiments » et « Matériels de transport ».

- La hausse de la rubrique « Bâtiments » est liée à la réception, au cours de l'exercice 2025, d'une résidence de fonction R+2 à Kolwezi pour un montant de USD 5,2 millions, ainsi qu'à des travaux de réhabilitation d'hôpitaux et d'écoles pour USD 1,8 million ;

- L'augmentation de la rubrique « Matériels de transport » s'explique par l'acquisition, durant l'exercice 2025, de treize (13) pick-up Toyota Land Cruiser double cabine, de trois (3) Jeep Land Cruiser, de deux (2) ambulances, d'une (1) Jeep Fortuner de marque Toyota, ainsi que d'une (1) pelle hydraulique.

DESCRIPTION	Terrains	Bâtiments	Installations & Agencements	Matériel	Matériel de transport	Total
VALEURS BRUTES						
Au 1er janvier 2025	556 346 647	845 101 702	40 278 207	533 822 220	124 817 069	2 100 365 845
Accroissements		1 681 440	1 140 949	496 175	1 163 850	4 482 414
Réaffectation						-00
Régularisations			-491 111			-491 111
Désaffectations	-805 813	-308 745		-2 417 411	-722 557	-4 254 526
Virement compte à compte	17 839	7 005 471	-7 662 766	-1 971 479	2 610 935	-00
Au 31 décembre 2025	**555 558 673**	**853 479 868**	**33 265 279**	**529 929 505**	**127 869 297**	**2 100 102 622**
AMORTISSEMENTS						
Au 1er janvier 2025	169 905 810	573 180 008	9 001 165	470 130 249	113 699 391	1 335 916 623
Dotations	325 426	3 780 127	351 837	3 869 850	5 176 471	13 503 711
Réaffectation						-00
Régularisations	-530 841	-25 792 596	-349 186	-15 633 231	-340 047	-42 645 901
Désaffectations		-264 478		-2 408 629	-722 557	-3 395 664
Virement compte à compte				9 533	-9 533	-00
Au 31 décembre 2025	**169 700 395**	**550 903 061**	**9 003 816**	**455 967 772**	**117 803 725**	**1 303 378 769**
DEPRECIATIONS	**55 729 262**	**478 164**	**23 500**	**643 001**	**947 232**	**57 821 159**
VALEURS NETTES						
Au 31 décembre 2025	**330 129 016**	**302 098 643**	**24 237 963**	**73 318 732**	**9 118 340**	**738 902 694**
Au 31 décembre 2024	**330 882 800**	**271 566 976**	**31 336 216**	**62 473 061**	**9 955 617**	**706 214 670**

Au 31 décembre 2025, certaines immobilisations corporelles étaient en cours. Il s'agit de :

Descriptions	2 025	2 024
Bâtiments et installations en cours	23 837 122	31 113 126
Matériel en transit et sous douane	14 524 730	14 524 730
Total	**38 361 852**	**45 637 856**

La diminution de ce compte s'explique principalement par la réception et la mise en service de certains projets achevés au cours de l'exercice 2025.

Les travaux en cours de USD 23,1 millions sont :

Descriptions	2 025	2 024
Cristallisation de la solution KAMFUNDWA	8 965 462	8 965 462
Construction d'un immeuble à Kolwezi (Résidence de fonction R+2)		4 251 855
Nouvelle section de lixiviation des minerais en tanks agités	3 388 208	3 386 389
Digue a rejets spirales et périphériques à Kamfundwa	2 012 400	2 012 400
Réhabilitation de l'Institut Maadini selon le contrat DGA/GIM/004/2022		1 376 007
Travaux de rénovation de la maison DG sur Kamanyola à Lubumbashi	1 122 768	1 122 768
Révision Aéronef Jetstream 32-GCM	664 929	
Construction Digue n° 3 de Kipushi		672 511
Erection de Dynamiterie & Electrification de la carrière	643 079	643 079
Terrassement Nord Canal Albert	585 069	585 069
Travaux étude de construction Guest House VIP sur l'avenue RUWE	410 000	410 000
Lixiviation par Tanks agités	346 434	346 434
Réhabilitation de filtre-presse	-	343 765
Electrification de la carrière et prolongement ligne MT	337 548	337 548
Montage d'un nouveau pont roulant à GRAPPIN	297 874	297 874
Montage des groupes électrogènes	290 472	290 472
Implantation pont bascule à peser 100 TN A KATONTO/KOLWEZI	250 703	250 703
Système de drainage pour phase B de KAMFUNDWA	237 091	237 091
Réhabilitation tableau MT & BT à la S/Station principale	-	231 176
Réhabilitation du Guest-House CARREFOUR à LIKASI	-	206 433
Construction nouvelle morgue et fosse septique à l'Hôpital de Panda	282 730	199 568
Réhabilitation résidence GCM sise 1559 KAMANYOLA	186 527	186 527
Aménagement bâtiment principal & annexe à la résidence DG/ LKSI	-	177 896
Bassin de reprise d'eau d'exhaure à la Mines de KAMATANDA	158 179	158 179
Aménagement Guest & Réhabilitation résidence Direction	151 311	151 311
Erection du monument du Centenaire	140 845	140 845
Autres (Annexe : 2)	3 365 493	4 131 764
Total	**23 837 122**	**31 113 126**

Le poste « matériel en transit et sous douane » est principalement constitué des matériels tels que les équipements, moteurs et autres. Ces matériels sont, soit en transit, soit déjà réceptionnés par GECAMINES SA, mais non encore mis en service au 31 décembre 2025.

3.26. AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR IMMOBILISATIONS

Ce poste renseigne les montants des avances et acomptes versés par Gécamines à ses fournisseurs pour la livraison des actifs immobilisés.

Au 31 décembre 2025, le solde de USD 97,5 millions englobe :

- USD 12,2 millions pour les travaux de prospection et de certification des ressources minérales et réserves du gisement KIPESE (PE 2355) ;
- USD 75,0 millions pour l'acquisition des actifs cédés par le groupe Terra-AMC-Congo Œuf ;

- USD 1,6 million pour l'acquisition de matériels informatiques, d'une excavatrice, de trois corbillards et de véhicules ;
- USD 10,2 millions pour les travaux de réhabilitation de 2 tours jumelles.

3.27. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent :

Descriptions	2 025	2 024
Titres de participation	1 785 458 186	1 785 458 206
Provisions pour dépréciation	-18 809 103	-18 809 123
Autres immobilisations financières	725 066 825	610 756 462
Total	**2 491 715 908**	**2 377 405 545**

Le solde de USD 18,8 millions correspond à la dépréciation des titres de participation dans les sociétés SOTRAZ, SMTF, CIMENKAT, SIZARAIL, AMC, SOGETEL, FREEPORT et CONGO ZINC, parce que ces dernières ne sont plus en activité.

Cette dépréciation est répartie ci-après :

Descriptions	2 025	2 024
SOTRAZ	PM	PM
SMTF	PM	PM
CIMENKAT	1	1
SIZARAIL	6 000	6 000
AMC	200 000	200 000
SOGETEL	18 599 102	18 599 102
FREEPORT	20	20
CONGO ZINC	4 000	4 000
Total	**18 809 123**	**18 809 123**

Les autres immobilisations financières ont connu un accroissement en 2025, due à :

- USD 100 millions de prêt à l'Etat Congolais ;
- USD 10 millions de la banque BGFI ;
- USD 5 millions de prêt à l'Entreprise Générale de cobalt ;
- USD 3,6 millions d'intérêts courus sur le prêt accordé à STL ;
- USD 2 millions de prêt à Agrico SA ;
- USD 0,8 million d'intérêts courus sur le prêt accordé à EGC.

3.28. ACTIF CIRCULANT HAO

Ce poste est principalement constitué du solde de USD 20,1 millions à payer par ERG AFRICA à GECAMINES SA, suivant l'accord transactionnel du 24 octobre 2018.

3.29. STOCKS ET ENCOURS

Les stocks et encours de la société (en valeurs nettes) sont répartis comme ci-dessous :

Descriptions	2 025	2 024
Matières premières et autres approvisionnements	24 657 113	23 612 163
Produits en cours	3 761 170	4 683 620
Produits finis	34 345 266	18 124 947
Produits intermédiaires et résiduels	78 547 329	64 512 297
Total	**141 310 878**	**110 933 027**

La valeur des matières premières et autres approvisionnements reprend :

Descriptions	2 025	2 024
Valeur brute	29 324 109	102 068 236
Dépréciation des stocks autres approvisionnements	-4 666 996	-78 456 073
Total	**24 657 113**	**23 612 163**

Les produits en cours sont ventilés de la manière ci-après :

Descriptions	2 025	2 024
Minerais	72 672 191	58 854 961
Concentrés	-	2 046 543
Produits intermédiaires et autres	12 026 457	12 253 156
Dépréciation des produits intermédiaires	-6 151 319	-8 642 363
Total	**78 547 329**	**64 512 297**

L'augmentation de la valeur des produits intermédiaires s'explique par la hausse des quantités de minerais en stock, lesquelles passent de 4.640.704 TS à fin 2024 à 5.712.801,05 TS à fin 2025.

Cette évolution est principalement portée par les minerais du Groupe Centre estimés à environ 892.384 TS ; ceux du Groupe Ouest à 45.150 TS ainsi que ceux du Groupe Sud à 134.564 TS.

3.30. FOURNISSEURS AVANCES VERSEES

Ce poste renseigne les montants des avances et acomptes versés par Gécamines SA à ses Fournisseurs pour la livraison des articles magasins. Le solde de USD 1,6 million affiché au 31 décembre 2025 est expliqué par les avances faites pour :

- Commandes de Gasoil : USD 1,5 million ;
- Divers consommables, réactifs pour labos et rechanges : : USD 0,1 million.

3.31. CLIENTS

Les créances à recouvrer auprès des clients sont détaillées ci-dessous :

Descriptions	2 025	2 024
Clients Métaux	220 522 012	323 895 983
Clients Autres	284 050 355	277 743 113
Dépréciation des créances douteuses	-95 851 219	-147 391 725
Total	**408 721 148**	**454 247 371**

Clients Métaux

Le Poste « Clients Métaux » représente les créances résultant des ventes définitives des produits miniers facturés par GECAMINES SA. :

Descriptions	2 025	2 024
AMEROPA	22 244 904	22 244 904
AFRITALIA		2 298 340
OMGL	1 325 000	8 293 216
HUAYOU	1 583 524	13 669 142
PAN GLOBAL	378 513	378 513
ALPHAMETAL	6 917 088	6 917 088
METALLO	2 865 288	2 865 288
TRAFIGURA	743 489	4 005 812
MTA	599 812	599 812
CDM	19 698 638	19 698 638
SOMIKA	1 062 795	1 062 799
HUACHIN	8 015 395	6 429 918
TRUST MINING	1 945 484	1 934 000
GLENCORE	754 793	754 793
BMMETALS	1 395 480	1 395 480
S.T.L.	92 198 462	92 198 462
SCEPLUM LIMITED	6 402	6 402
COMISERV	3 397 400	3 397 400
RENZO	2 044 874	2 062 886
MRI	1 294 735	4 137 485
MULTIMINES	1 500 969	1 500 969
SHABA IMPEX	4 542 263	4 542 263
ALTAMIRA	569 739	569 739
SUB.ROSA	9 757 183	9 757 183
SUPER KING	1 795 607	1 795 607
INTERACTIVE RUSIA		60 275 200
CHINA NONFERROUS	2 843 934	25 069 211
PACAB LOGISTICS	1 307 869	1 297 805
CJCMC SPRL	2 155 481	2 155 481
Autres (voir Annexe 4)	35 592 286	22 582 147
Total	**220 522 012**	**323 895 983**

La baisse observée au sein de cette rubrique en 2025 s'explique principalement par la prise en compte des conclusions du rapport issu des travaux d'assainissement des comptes, réalisés avec l'appui du cabinet AFT Consulting.

Clients Autres

Le compte « Clients Autres » comprend les créances résultant de diverses prestations fournies aux tiers, aux entreprises du Portefeuille de l'Etat et aux clients partenaires, notamment par les ateliers, les hôpitaux ainsi que la livraison des articles à partir des magasins de GECAMINES SA, les royalties, les pas de porte non payés et les loyers, ...

Les détails sont :

Descriptions	2 025	2 024
Clients divers	60 244 886	54 287 799
Clients Partenariats : prestations diverses	121 448 140	125 067 695
Clients Partenariats : Royalties dues et Pas de porte	72 880 469	66 706 187
Clients Entreprises du Portefeuille de l'Etat	4 286 911	3 496 484
Clients Entreprises du portefeuille de l'Etat (passif non assurable)	25 189 949	25 189 949
Total	**284 050 355**	**274 748 114**

Le compte « Clients partenariats » s'explique principalement par les créances sur les clients suivants :

- TFM : USD 24,7 millions au titre des frais de commercialisation ;
- STL : USD 6,0 millions au titre des prestations de services ;
- KINGA KILA MINING : USD 8,0 millions au titre du pas-de-porte ;
- Clients sous gestion SIMCO : USD 2,7 millions relatifs à la location des immeubles gérés par SIMCO.

3.32. AUTRES CREANCES

Les détails des autres créances se présentent comme suit :

Descriptions	2 025	2 024
Etat	608 800 095	649 686 619
Débiteurs divers	266 007 532	238 525 981
Avances au personnel	48 042 294	40 956 828
Dépréciations sur personnel	-956 548	-956 548
Dépréciations sur débiteurs divers	-2 645 414	-2 645 414
Total	**919 247 959**	**914 362 083**

Au 31 décembre 2025, le solde de la créance de Gécamines sur l'État congolais s'établit à 608,0 millions USD, contre 649,5 millions USD à la même date en 2024, traduisant ainsi une baisse de 39,6 millions USD sur la période. Cette rubrique est principalement constituée des éléments suivants :

- des avances fiscales consenties à l'État pour un montant de USD 414,3 millions, dont USD 181,6 millions à compenser auprès de la DGI, USD 167,3 millions auprès de la DGRAD, USD 57,4 millions auprès de la DGDA, ainsi que USD 8,0 millions à titriser ;
- de la TVA récupérable pour USD 109,7 millions ;
- d'un crédit de TVA à rembourser par la DGI pour USD 72,5 millions;
- d'un crédit de TVA certifié pour USD 10,2 millions, conformément à la note du Ministère des Finances n° CAB/MINES/FINANCES/FIS/CENB/2019/20775 du 27 août 2019.

Les débiteurs divers se détaillent comme suit :

- USD 113,0 millions correspondant au prêt accordé à l'État congolais en 2023 ;
- USD 80,0 millions relatifs à une provision pour garantie constituée auprès de Raw Bank en 2023 ;
- USD 13,6 millions de dividendes attendus de Somidez, USD 7,0 millions de Simco, USD 17,5 millions de Sicomines et USD 9,5 millions de TFM.

3.33. DETTES CIRCULANTES HAO ET RESSOURCES ASSIMILEES

Cette rubrique se détaille de la manière suivante :

Descriptions	2 025	2 024
Dettes judiciaires	84 131 328	84 331 329
Autres dettes HAO	171 928 172	171 928 172
Fournisseurs des immobilisations corporelles	3 825 307	1 388 315
Total	**259 884 807**	**257 647 816**

Les autres dettes hors activité ordinaire s'élèvent principalement à USD 150 millions, correspondant à l'avance reçue de KCC dans le cadre de la signature de l'accord de cession d'actifs avec Gécamines SA, ainsi qu'à USD 7,8 millions de trop-perçu de METAKOL et USD 2,2 millions relatifs à l'augmentation de capital dans SMK.

3.34. CLIENTS, AVANCES RECUES

Les avances sont reparties comme suit :

Descriptions	2 025	2 024
Avances clients métaux	27 468 238	19 257 192
Avances sur royalties	2 990 000	3 384 000
Avances clients autres	2 000 000	2 000 000
Total	**32 458 238**	**24 641 192**

Les avances reçues des « clients commercialisation » se détaillent comme suit :

Descriptions	2 025	2 024
Patience (PARAGON MINING)	596 919	596 919
Benco Plant	433 961	433 961
Congo Gold Mines	600 000	600 000
CNMC Huachin Mabende		977 097
Congo Compagnie Minière	6 584 338	6 584 338
Divine Land	2 520 586	3 938 720
Omg	31 163	1 121 784
Prettis	733 603	733 605
MAMA SARL	400 000	400 000
Kai Peng	538 484	
Vumilya Pendeza	339 657	
Autres	5 760 677	3 870 768
Total	**18 539 388**	**19 257 192**

Le montant de USD 3,3 millions correspond à une avance sur royalties versée en 2016 par IVERLAND, dont l'apurement est prévu sur une période de 15 ans.

Par ailleurs, le poste « avances clients autres » est principalement constitué des avances reçues de KAI PENG MINING pour USD 1,0 million et de NEST CONSTRUCTION pour USD 1,0 million.

3.35. FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Les soldes fournisseurs se présentent comme ci-après :

Descriptions	2 025	2 024
Fournisseurs des biens et services	202 519 336	184 668 322
Fournisseurs Entreprises du Portefeuille de l'Etat	252 260 440	242 838 019
Fournisseurs des articles d'approvisionnement	25 767 560	24 290 619
Fournisseurs, Effets à payer	393 435	393 435
Fournisseurs cession de créances	16 109 421	23 570 050
Total	**497 050 193**	**475 760 445**

Au 31 décembre 2025, la dette envers les fournisseurs a enregistré une hausse, principalement en raison de la prise en compte de la facturation relative aux travaux à façon pour la production de métaux (SOMIKA, GOLCOP Investment, etc.).

La rubrique « Fournisseurs de biens et services », d'un montant de USD 202,5 millions, se compose comme suit :

- USD 83,3 millions relatifs aux prestations de divers entrepreneurs intervenant sur les sites de Kamatanda, Kamfundwa, Mwepu et Kasombo II, incluant également les facturations liées à la prospection minière, ainsi que les dettes des entrepreneurs de l'ex-société CMSK et de différentes entités de Gécamines SA;
- USD 3,2 millions dus aux sociétés en partenariat (STL) ;
- USD 41,7 millions représentant les dettes envers divers fournisseurs (avocats, sociétés de gardiennage, transitaires, consultants, etc.) ;
- USD 17,0 millions dus aux sociétés du groupe (SOGETEL, SIMCO, etc.) ;
- USD 43,9 millions en faveur des fournisseurs TAF.

Par ailleurs, la rubrique « Fournisseurs entreprises du portefeuille », d'un montant de USD 252,3 millions, comprend des dettes arrêtées au 31 décembre 2011 pour USD 157,5 millions, à traiter dans le cadre du passif non assurable vis-à-vis des services publics et sociétés d'État, désormais transformées en sociétés commerciales, ainsi que USD 94,8 millions représentant des dettes courantes.

3.36. DETTES FISCALES ET SOCIALES

La situation des dettes fiscales et sociales est constituée de :

A. Etat créditeur

Descriptions	2 025	2 024
DGI, Receveur des impôts	101 078 909	51 981 105
DGRAD	161 741 835	128 582 730
DGDA (ex OFIDA), Receveur des douanes	24 807 898	25 139 577
DRHKAT	3 279 853	127 166
Fonds minier pour les générations futures (FOMIN)	62 074	24 168
Autres	2 150 946	1 547 876
Total	**293 121 515**	**207 402 622**

DGI (Direction Générale des Impôts)

La dette due à la DGI de USD 101,0 millions au 31 décembre 2025 est principalement constituée de :

- USD 45,5 millions de l'Impôt Professionnel sur les Rémunérations (IPR)
- USD 49,9 millions des avis de mise en recouvrement (AMR) ;
- USD 3,1 millions de TVA facturée sur ventes et prestations de services ;
- USD 0,8 millions constitués de l'impôt sur les bénéfices et profits de non-résidents.

L'augmentation de la dette auprès de la DGI s'explique principalement par la notification de 3 avis de mise en recouvrement (AMR) d'un montant significatif, consécutifs à un redressement fiscal portant sur les exercices 2021 et 2022. Ces AMR font actuellement l'objet d'un contentieux en réclamation

DGRAD (Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations)

La dette envers DGRAD de USD 161,7 millions est essentiellement constituée de :

- USD 26,1 millions des redevances en rapport avec les 50% sur les royalties et pas de porte perçus par GECAMINES ;
- USD 16,8 millions des redevances minières ;
- USD 27,4 millions de cadastre minier ;
- USD 18,7 millions de droits payés au Ministère des Mines ;
- USD 43,1 millions de la taxe sur l'environnement ;
- USD 11,8 millions de commerce extérieur
- USD 3,1 millions de police nationale ;
- USD 5 millions « autres taxes DGRAD »

L'augmentation de la dette envers la DGRAD s'explique principalement par la conciliation des comptes réalisée entre les deux parties en 2025, laquelle a permis d'identifier et de régulariser des dettes antérieures non comptabilisées auparavant.

DGDA (Direction Générale des Douanes et Accises)

La dette de USD 24,8 millions due à la DGDA au 31 décembre 2025 représente les droits d'entrée de GECAMINES SA pour ses diverses importations.

Autres

La rubrique « **Autres** » est constituée de :

- USD 1,5 million des dettes fiscales CMSK
- USD 0,2 million de la redevance minière due à FONAREV ;
- USD 0,3 million de la redevance minière Chefferie des Basanga.

B. Dettes sociales

Dettes envers le personnel :

Descriptions	2 025	2 024
Sorties définitives	57 778 670	50 917 954
Rémunération à payer	38 078 221	20 187 286
Congé		81 789
Assurance cadres supérieurs	1 533 638	1 654 440
Autres	289 805	291 776
Total	**97 680 334**	**73 133 245**

Dettes envers les organismes sociaux

Descriptions	2 025	2 024
CNSS	362 652 183	326 975 550
INPP	24 947 532	24 403 437
CADECO	7 997	7 997
ONEM	1 441 255	1 083 556
AUTRES	76 251	75 452
Total	**389 125 218**	**352 545 992**

3.37. AUTRES DETTES

La rubrique « autres dettes » de USD 130 millions est principalement composée de USD 20 millions des frais de la commission ad hoc, de USD 20 millions au titre de l'indemnité additionnelle due à STL au titre de la cession de la technologie, de USD 22 millions du prix de cession METALKOL et de USD 27,5 millions de pas de porte SOMIDEZ.

3.38. PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Description	2 025	2 024
Provisions (créances hors commercialisation)	1 472 084	3 667 904
Provisions à court terme	7 269 558	16 504 597
Total	**8 741 642**	**20 172 501**

Ce poste affiche un solde de USD 8,7 millions au 31 décembre 2025, qui concerne la provision sur les créances devenues douteuses de USD 1,4 millions ainsi que la provision pour risques à court terme de USD 7,2 millions.

3.39. TRESORERIE

Les soldes vis-à-vis des banques se présentent comme suit :

A. Avoirs en banques et en caisses

Descriptions	2 025	2 024
Banques en monnaie nationale	598 580	694 561
Banques en monnaies étrangères	152 181 417	6 646 617
Total	**152 779 998**	**7 341 178**
Caisses	439 967	638 976
Total	**153 219 964**	**7 980 154**

Découverts bancaires

Descriptions	2 025	2 024
Banques en monnaie nationale	4 522	108 005
Banques en monnaies étrangères	550 043 645	372 859 709
Total	**550 048 167**	**372 967 714**

3.40. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

A. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES

DESIGNATION	TERME	Solde au 31/12/2024	Additions 2025	Remb, 2025	Reclas, 2025	Régul, 2025	Solde au 31/12/2025
COVEC	PLUS DE 2 ANS	7 223 519			-4 815 681		2 407 838
	A 2 ANS	4 815 681					4 815 681
	AU PLUS UN AN	4 815 681					4 815 681
	ARRIERES EN PRINCIPAL	43 341 128			4 815 681		48 156 809
	ARRIERES EN INTERET	46 746 466	3 461 270				50 207 736
	INT, PRORATISES	1 147 435					1 147 435
Sous - total		**108 089 910**	**3 461 270**				**111 551 180**
KRIL	PLUS DE 2 ANS	20 000 000					20 000 000
	ARRIERES EN INTERET	12 333 859	1 712 836				14 046 695
Sous - total		**32 333 859**	**1 712 836**				**34 046 695**
TRAFIGURA/DSA1	A 2 ANS	5 693 634					5 693 634
Sous - total		**5 693 634**					**5 693 634**
INVESTEC	ARRIERES EN PRINCIPAL	7 605 522					7 605 522
Sous - total		**7 605 522**					**7 605 522**
GARANTIE LOC,	PLUS DE 2 ANS	5 095 302					5 095 302
Sous - total		**5 095 302**					**5 095 302**
BRUX CAUT,	A 2 ANS	436 538					436 538
Sous - total		**436 538**					**436 538**
CDM	AU PLUS UN AN	2 448 424					2 448 424
Sous - total		**2 448 424**					**2 448 424**
CREDITEURS							
AUG, DU CAP	PLUS DE 2 ANS	8 468 200		-4900			8 463 300
Sous - total		**8 468 200**		**-4900**			**8 463 300**

DESIGNATION	TERME	Solde au 31/12/2024	Additions 2025	Remb, 2025	Reclas, 2025	Régul, 2025	Solde au 31/12/2025
MUMI HOLDING	PLUS DE 2 ANS	201 185 803			24 143 827		225 329 630
VENTORA	ARRIERES EN INTERET						
Sous - total		**201 185 803**			**24 143 827**		**225 329 630**
UAC	PLUS DE 2 ANS	2 621 585		-235 200			**2 386 385**
Sous - total		**2 621 585**					**2 621 585**
TOTAUX	PLUS DE 2 ANS	**244 594 409**		**-240 100**	**19 328 146**		**263 682 455**
	A 2 ANS	**10 945 853**	**10 611**				**10 956 464**
	AU PLUS UN AN	**7 264 105**					**7 264 105**
	ARRIERES EN PRINCIPAL	**50 946 650**			**4 815 681**		**55 762 331**
	ARRIERES EN INTERET	**59 080 325**	**5 174 106**				**64 254 431**
	INT PRORATISES	**1 147 435**					**1 147 435**
TOTAL		**373 978 777**	**5 184 717**	**-240 100**	**24 143 827**		**403 067 220**

B. DETTES LIEES A DES PARTICIPATIONS

DESIGNATION	TERME	Solde au 31/12/2024	Additions 2025	Remb, 2025	Reclas, 2025	Régul, 2025	Solde au 31/12/2025
TFM 1							
	A 2 ANS	78 187 784	8 234 423				86 422 207
Sous - total		**78 187 784**	8 234 423				86 422 207
TOTAL		**78 187 784**	**8 234 423**				86 422 207

C. FICHES SIGNALETIQUES DES EMPRUNTS

i. COVEC (China Overseas Engineering Corporation)

Montant du prêt	:	USD 60.000.000
Date du contrat de prêt	:	07/04/2006
Délai de remboursement	:	Au plus tard le 31 août 2028
Date du 1er remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	5,75%
Montant total décaissé	:	USD 60.196.809
Montant décaissé non échu	:	USD 12.039.199
Montant remboursé	:	-
Montant échu non remboursé	:	USD 48.156.128
Arriérés sur intérêts	:	USD 51.355.171
Objet du financement	:	Développement des activités minières du Groupe Centre.

Conformément au contrat de prêt, le remboursement de la dette envers COVEC est garanti, d'une part, par les revenus de la Compagnie Minière de Luisha, COMILU en sigle, créée entre GECAMINES (28%) et COVEC (72%) et, d'autre part, par la cession par GECAMINES SA du gisement de Luisha à COMILU. En outre, les parts sociales de GECAMINES SA dans COMILU sont également mises en gage au profit de COVEC. Au cas où le gisement de Luisha serait moins rentable, les actifs acquis par GECAMINES SA avec ce financement pourront également être mis en gage. En 2015, une somme de 10,7 millions a été versée par COVEC au profit de GECAMINES en complément du principal de l'emprunt qui a atteint le total de USD 60,2 millions.

ii. KRIL (Kipushi Resources International Limited)

Montant du prêt	:	USD 30.000.000
Date du contrat de prêt	:	12/11/2010
Délai de remboursement	:	-
Date du 1er remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	Libor (12 mois) + au maximum 3%
Montant total décaissé	:	USD 20.000.000
Montant décaissé non échu	:	USD 20.000.000
Montant remboursé	:	-
Montant échu non remboursé	:	-
Arriérés sur intérêts	:	USD 14.046.695
Objet du financement	:	Financement du programme social de GECAMINES.

Il s'agit d'un prêt accordé à GECAMINES par Kipushi Resources Intl Ltd (KRIL) selon le contrat de prêt signé le 12 novembre 2012 relatif au paiement des arriérés des salaires, décomptes finals et avantages sociaux des agents GECAMINES du siège de Kipushi. Selon ce contrat, le remboursement du prêt sera réalisé par compensation avec les royalties à devoir par KICO qui seront cédées à KRIL jusqu'à l'apurement total dudit prêt. Toutefois, GECAMINES pourrait rembourser ce prêt en totalité ou en partie au moyen d'autres ressources.

iii. Prêt DSA 2

Montant décaissé	:	USD 11.514.593
Montant décaissé non échu	:	-
Intérêts	:	-
Montant remboursé	:	USD 5.820.959
Montant échu non remboursé	:	USD 5.693.634

Selon le contrat de prêt, le remboursement s'effectuera au moyen des contrats commerciaux relatifs à la vente des produits DMS (concentrés) et produits finis à Trafigura qui, d'une part, retiendra 60% du prix des produits DMS résultant du traitement des remblais situés sur le périmètre du permis aux conditions commerciales du marché et GECAMINES sera en droit de disposer de 40% restants et, d'autre part, achètera aux conditions commerciales du marché 100% des produits finis résultant du traitement à façon des produits DMS. A ce titre, GECAMINES a signé un contrat de traitement à façon avec Luna Mining. Les concentrés issus de ce traitement seront vendus à Trafigura et serviront à rembourser en partie le financement et à payer les factures du traitement à façon.

Dans le cadre de l'avenant au contrat de prêt n° 1354/14316/SG/GC/2013 conclu entre GECAMINES et Trafigura, ce dernier a procédé au paiement des factures fournisseurs pour compte de GECAMINES pour USD 0,9 million.

Au titre de garantie du remboursement du prêt, GECAMINES a pris, dans le protocole d'accord, l'engagement d'offrir à Trafigura la garantie qui couvre au moins 100% du prêt majoré des intérêts et que cette garantie serait constituée sur les droits miniers que GECAMINES détient sur le Permis d'Exploitation (PE) n° 2590 qui sera l'objet du contrat d'hypothèque.

Conformément au contrat signé le 28 février 2017, cet emprunt a été substitué de Trafigura à DSA et subdivisé en DSA 1 pour USD 20.725.660 entièrement remboursé jusqu'en 2018 et DSA 2 pour USD 11.514.593 qui est en cours d'amortissement. Le principal de DSA 2 a été augmenté des factures de la maison de sécurité Royal Force ainsi que des intérêts capitalisés.

En 2023 GCM a livré 550 tonnes métrique de cathode de cuivre à DSA en compensation de sa dette qui passe de USD 11.514.593 à USD 5.693.634.

iv. Investec Bank

		1ère phase	2ème phase
Montant du prêt	:	USD 8.000.000	USD 4.500.000
Date du contrat de prêt	:	27/10/1995	Idem
Délai de remboursement	:	62 mensualités	18 mensualités
Date du 1er remboursement	:	-	25/08/2011
Taux d'intérêt	:	5,5 % l'an	-
Montant total décaissé	:	USD 8.000.000	USD 4.500.000
Montant décaissé non échu	:	-	-
Montant remboursé	:	USD 8.000.000	USD 250.000
Intérêts capitalisés	:	-	USD 3.355.521
Montant échu non remboursé	:	- USD 4.250.000	
Arriérés sur intérêts	:	-	
Objet du financement	:	Achat des matières consommables et Réhabilitation des installations de GECAMINES SA.	

En juillet 2010 (bien avant tout remboursement), GECAMINES avait négocié un nouvel échéancier de remboursement qui a été accepté par Investec Bank. Cet échéancier portait sur un montant de USD 4,5 millions remboursable en 18 mensualités du 25 août 2010 au 25 janvier 2012. Les intérêts non payés sont capitalisés mensuellement jusqu'à fin 2020. En attente de la réponse de confirmation de solde, la charge des intérêts de l'ordre de USD 1 894 028 a été provisionnée.

v. CDM (Congo DongFang International Mining)

Montant du prêt	:	USD 5.000.000
Date du contrat de prêt	:	11/03/2011
Délai de remboursement	:	-
Date du 1er remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	-
Montant total décaissé	:	USD 5.000.000
Montant décaissé non échu	:	
Montant remboursé	:	USD 2.622.786
Prêt de CDM à CMSK	:	USD 71.120
Montant échu non remboursé	:	USD 2.448.424
Arriérés sur intérêts	:	-
Objet du financement	:	Acquisition des engins pour production de la castine (gravier pour four) par CCC.

Il s'agit au départ d'un prêt de USD 5 millions octroyé à GECAMINES par Congo DongFang International Mining (CDM) en date du 11 mars 2011 (USD 3,5 millions) et du 6 juillet 2011 (USD 1,5 million) pour l'acquisition des engins pour la production de la castine (gravier pour four). En 2015, un montant additionnel de USD 1,1 million avait été encaissé par GECAMINES. Le remboursement de ce prêt est fait par compensation avec les factures de vente de la castine à CDM.

vi. TFM (Tenke Fungurume Mining)

Prêt 1

Montant du prêt	:	USD 30.000.000
Date du contrat de prêt	:	28/10/2011
Délai de remboursement	:	-
Date du 1er remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	6% + Libor 1 an
Montant total décaissé	:	USD 30.000.000
Intérêts capitalisés	:	USD 50.197.475
Montant non échu	:	USD 80.197.475
Montant remboursé	:	USD 2.045.400
Montant échu non remboursé	:	-
Intérêts exercice	:	USD 8.234.423
Objet du financement	:	Construction d'une nouvelle usine à acide à Kambove.

Conformément à l'article 6 du contrat de prêt, il est prévu qu'après application de l'impôt mobilier, 50% des bénéfices distribuables à GECAMINES lui seront payés directement et les autres 50% (représentant le reste des bénéfices distribuables à GECAMINES) seront affectés d'abord au paiement des dettes exigibles et payables à TFM à la date de distribution des dividendes, autres que le prêt et les intérêts y afférents, ensuite aux intérêts courus et non

payés et enfin, au remboursement du prêt. En 2021, cet emprunt a été compensé avec une partie de dividendes de l'ordre de USD 2,04 millions distribués en 2020.

vii. Autres créditeurs - Apports au capital

La dette de USD 8,4 millions au 31 décembre 2025 représente les sommes versées par les partenaires de GECAMINES dans les différentes sociétés au titre de participation de GECAMINES au capital de ces dernières. Ce solde a évolué comme suit :

Partenaires	Sociétés créées	2025	2024
Ivanhoe Mines Energy	KICO	2 645 000	2 645 000
HKMIE	GCK	3 400 000	3 400 000
SICOMINES	SICOHYDRO	350 000	350 000
CNMC	SOMIDEZ	-	4 900
Minalex	Lualaba Mining	35 000	35 000
Kambove Mining		35 000	35 000
	GCK	331 600	331 600
	DRC GOLD	1 666 700	0
Total		8 463 300	8.468.200

3.41. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour charges et pertes diverses sont constituées de :

Descriptions	2 025	2 024
Provision pour affaires pendantes contre tiers	70 117 909	65 801 039
Provision pour assurance cadres supérieurs	1 023 337	1 033 690
Provision pour pension extra légale	401 522 769	144 095 846
Provision pour congé et voyage personnel	85 409 875	23 059 014
Provision pour démantèlement	24 917 472	22 159 841
Provision pour remise en état	12 148 889	10 696 061
Provision pour risques et charges	136 111 910	85 702 625
Total	**731 252 161**	**352 548 116**

Provision pour affaires pendantes contre tiers

La provision pour affaires pendantes contre tiers est principalement constituée des divers dommages et intérêts sur les litiges parcellaires, commerciaux et plusieurs autres litiges qui opposent la société à son ex-personnel expatrié qui réclame les arriérés de salaires, le décompte final et certains autres avantages.

La provision pour assurance-vie des cadres supérieurs

La provision pour assurance-vie des cadres supérieurs n'ayant pas atteint le terme échu au 31 décembre 2025, représente le montant de USD 1,02 million, pour 88 agents, contre USD1,03 millions au 31 décembre 2024 pour 99 agents.
Tandis que la dotation pour assurance-vie des cadres supérieurs ayant atteint le terme échu au 31 décembre 2025 représente USD 0,2 million pour 8 agents, contre 0,3 million au 31 décembre 2024 pour 13 agents.

La provision pour pension extra-légale

La provision pour pension extra-légale MOE et MOCA au 31 décembre 2025 représente le montant de USD 401,5 millions contre USD 144,1 millions au 31 décembre 2024.
Cette augmentation significative s'explique par l'adoption de la base salariale du SMIG révisé, tel qu'ordonné par le Chef de l'État.

La provision pour risques et charges

L'augmentation de cette rubrique en 2025 est due à l'accroissement des intérêts provisionnés relatifs au contrat de cession d'actif de Gécamines SA à KCC pour la période allant de 2020 à 2025.

3.42. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2025, les mouvements des capitaux propres se décomposent comme suit :

Désignation	Capital	Provision pour Développement Communautaire	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subvention d'Investissement	Total
Solde 1er janvier 2024	2 905 389 378	929 825	-1 362 865 05	-23 928 514	420 409	1 519 945 193
Ecart de réévaluation au 1° janv. 2025	490 650 009					490 650 009
Prise en produit 2025						-
Provision pour. Develop. Commu 2025		45 607				45 607
Affectation du résultat antérieur			-48 304 006	23 928 514		-24 375 493
Subvention d'investissement					-129 206	-129 206
Résultat de l'exercice				-391 329 927		-371 329 927
Correction exercice antérieur						-
Solde au 31 décembre 2025	**3 396 039 387**	**975 432**	**-1 411 169 910**	**-391 329 927**	**291 203**	**1 594 806 184**

Le solde de USD 490,7 millions provient de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée en 2011 sur les matériels (USD 239 millions) et en 2017 sur les terrains (USD 180,0 millions).

Conformément à l'article 285 octies du Code minier lié au principe de la transparence dans l'industrie minière, une somme de USD 0,5 million, équivalant à 0,3 % du chiffre d'affaires de l'exercice comptable 2025, a été constituée comme dotation pour contribution aux projets de développement communautaire.

Le report à nouveau débiteur de USD 1.411,2 millions est constitué de USD 1.085,3 millions des pertes cumulées des exercices antérieures, de USD 160,8 millions de passifs non assurables, de USD 117,4 millions des flux relatifs au changement de méthode et de USD 42,6 afférents à la reprise des amortissements non économiques afin 2023 des actifs non opérationnel et USD 5,7 des flux relatifs aux travaux d'assainissements des comptes des Tiers.

3.43. ENGAGEMENTS DONNES

Il s'agit des engagements donnés à des institutions ci-dessous :

Description	2 025	2 024
TMB	5 000 000	15 400 000
EQUITY BCDC	150 000 000	3 000 000
RAW BANK	383 539 827	378 228 385
SOFIBANK	7 500 000	7 500 000
TERRA & AGRICO	34 000 000	67 250 000
AUTRES GARANTIES (BXL AGENCES AG)	-	60 861
DCO	8 556 209	
Total	**597 152 246**	**471 439 246**

3.44. ENGAGEMENTS REÇUS

Il s'agit des engagements reçus des institutions ci-après :

Description	2 025	2 024
RAW BANK	84 801 600	75 715 200
CESSION ACTIF A KCC	100 000 000	100 000 000
HEMI	160 000 000	160 000 000
ACCORS TRANSACTIONEL TFM	300 000 000	
Total	**644 801 600**	**335 715 200**

4. CONTINUITE D'EXPLOITATION

Au titre de l'exercice 2025, la société a réalisé une perte de USD 391,3 millions. En dépit de cette perte et d'autres indicateurs de nature financière et opérationnelle défavorables, la situation nette comptable de la société au 31 décembre 2025 demeure positive.

Avec l'ambition de redevenir un acteur majeur du secteur minier, et sous l'impulsion du nouveau Comité de gestion installé en février 2026, Gécamines SA s'engage à recentrer ses activités sur son objet social. Cette stratégie vise notamment la reconstitution de son patrimoine géologique, socle du développement des entreprises minières, ainsi que l'amélioration de ses coûts de production à travers la construction d'une usine moderne. Celle-ci permettra de réduire progressivement le recours aux traitements à façon et d'abandonner l'utilisation des installations vétustes et obsolètes.

5. EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- **<u>Nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de la Société</u>**

Un changement de management de la Société est intervenu, avec l'ordonnance présidentielle n° 26/009 du 20 février 2026, portant nomination des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de GECAMINES SA, avec comme mandataires actifs :

- Monsieur NGELE MASUDI Déogratias : Président du Conseil d'Administration (en remplacement de Monsieur LUKAMA NKUNZI PANGO Guy Robert) ;
- Monsieur BARAKA KABEMBA : Directeur Général (qui succède à Monsieur NKALA BASADILUA Placide) ;
- Monsieur MASANGU A-MWANZA Jack : Directeur Général Adjoint, en charge des Questions financières et des Participations ;
- Monsieur MONGA BANZA Ludovic : Directeur Général Adjoint, en charge des Opérations minières et Développement du patrimoine géologique :

La prise des fonctions des membres du Conseil d'Administration, en exécution de l'ordonnance présidentielle précitée est intervenue à la date du 4 mars 2026.

La cérémonie de remise et reprise, entre les mandataires actifs entrants et ceux sortants, a eu lieu au siège social de GECAMINES à Lubumbashi en date du 6 mars 2026.

Il convient de noter que conformément à l'ordonnance présidentielle précitée, le changement au sein du Conseil d'Administration a concerné uniquement deux membres : le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général.

COURS COMPTABLES DES DEVISES PAR RAPPORT A LA MONNAIE LOCALE

DEVISES	USD	GBP	EUR	CHF	ZAR	DLIB
31 JANVIER 2004	379,0588	687,8474	470,4109	301,1671	53,8072	300,8127
30 JUIN 2004	388,1615	708,3059	472,0365	309,2987	62,8717	301,8522
31 DECEMBRE 2004	444,0877	855,0791	605,2610	392,3428	78,9700	387,0450
31 JANVIER 2005	462,3269	872,8178	602,9984	390,2256	77,8994	385,5982
30 JUIN 2005	425,3075	775,3109	515,7701	334,0252	63,9238	329,8185
31 DECEMBRE 2005	431,2788	745,0196	512,2128	329,0062	68,2532	327,5437
31 JANVIER 2006	432,0515	764,4620	522,3253	336,0998	70,8135	334,0103
30 JUIN 2006	447,0895	814,6504	568,2652	361,1122	62,6342	358,2463
31 DECEMBRE 2006	503,4297	1 001,0969	665,7475	417,6308	72,9325	425,7242
31 JANVIER 2007	526,4098	1 031,5619	684,3281	424,1394	73,4315	437,6059
30 JUIN 2007	497,0605	988,0126	667,6860	403,6455	69,4401	426,9638
31 DECEMBRE 2007	502,9860	1 007,9598	729,8090	443,8146	73,4655	466,6895
30 JUIN 2008	559,3553	1 099,2670	869,6762	539,0791	70,6646	464,0610
31 DECEMBRE 2008	639,3201	935,4564	905,0709	611,6291	68,7633	464,0610
31 JANVIER 2009	676,5520	992,8371	903,2507	611,9304	68,6371	464,0610
30 JUIN 2009	765,0831	1 249,2926	1 071,6666	707,5876	95,3346	464,0610
31 DECEMBRE 2009	902,6572	1 448,2945	1 291,9953	871,2965	122,0302	464,0610
31 JANVIER 2010	919,6751	1 437,0966	1 298,8333	867,4260	118,9228	469,0610
30 JUIN 2010	903,3915	1 356,0258	1 102,5900	829,7824	118,0971	464,0610
31 DECEMBRE 2010	915,1295	1 408,5455	1 202,0453	962,4067	137,4167	464,0610
31 JANVIER 2011	920,8217	1 466,1635	1 263,5389	975,5426	129,7063	464,0610
30JUIN 2011	919,8673	1 476,0822	1 316,0823	1 111,0881	134,3904	464,0610
31 DECEMBRE 2011	910,8209	1 403,4612	1 173,8994	963,4342	111,5397	464,0610
31 JANVIER 2012	916,8938	1 420,6495	1 181,8034	974,9605	114,0746	464,0810
30 JUIN 2012	921,7416	1 433,9947	1 154,4017	961,1319	109,8462	464,0610
31 DECEMBRE 2012	917,3217	1 480,5751	1 211,0670	1 030,8221	89,3921	464,0610
31 JANVIER 2013	913,1192	1 440,1775	1 237,4564	997,7602	100,7550	464,0610
30 JUIN 2013	918,3694	1 420,4052	1 211,1564	980,2612	91,9431	464,0610
31 DECEMBRE 2013	925,5033	1 519,5443	1 266,4222	1 032,8221	89,3921	464,0610
31 JANVIER 2014	927,4583	1 526,0295	1 264,1893	1 026,6338	85,7762	464,0610
30 JUIN 2014	925,7634	1 563,3364	1 254,7000	1 032,6546	86,7993	464,0610
31 DECEMBRE 2014	924,5090	438,3170	1 127,8026	937,7007	79,6133	464,0610
31 JANVIER 2015	925,2138	1 526,0295	1 264,1893	1 026,6338	85,7762	464,0610
30 JUIN 2015	925,5810	1 440,2862	1 039,1787	989,3842	75,3506	464,0610
31 DECEMBRE 2015	927,9151	1 379,3689	1 014,0478	934,7250	60,6072	464,0610
31 JANVIER 2016	928,2597	1 342,0533	1 008,1417	923,0884	57,4230	464,0610
30 JUIN 2016	964,4082	1 381,5873	1 083,6916	994,1349	63,9595	464,0610
31 DECEMBRE 2016	1 215,5887	1 487,4400	1 270,9199	1 186,7962	88,8387	464,0610
31 JANVIER 2017	1 277,7061	1 598,4607	1 361,8726	1 277,9420	94,1144	464,0610
30 JUIN 2017	1 500,8793	1 945,7612	1 707,7471	1 564,6936	115,6399	464,0610
31 DECEMBRE 2017	1 591,9135	2 139,8223	1 902,1023	1 626,3130	95,8291	464,0610
31 JANVIER 2018	1 598,8235	2 201,7785	1 944,5024	1 658,9798	94,2596	464,0610
30 JUIN 2018	1 623,5326	2 157,9942	1 897,2161	1 641,9977	122,7235	464,0610
31 DECEMBRE 2018	1 635,6153	2 065,9926	1 864,2195	1 633,0699	112,4985	464,0610
31 JANVIER 2019	1 636,9744	2 095,2230	1 868,8543	1 657,1697	116,8598	464,0610
30 JUIN 209	1 643,7738	2 083,0307	1 852,6474	1 657,4229	113,3006	464,0610
31 DECEMBRE 2019	1 668,1656	2 183,4020	1 854,1188	1 691,1793	114,6156	464,0610
31 JANVIER 2020	1 678,3126	2 193,9671	1 863,1885	1 725,7636	117,4378	464,0610
30 JUIN 2020	1 864,3490	2 308,3805	2 100,6596	1 936,8206	108,4448	464,0610
31 DECEMBRE 2020	1 971,8046	2 681,1538	2 421,1594	2 231,5502	134,4109	464,0610
31 JANVIER 2021	1 978,9946	2 708,5590	2 395,8736	2 224,8439	130,0002	464,0610
30 JUIN 2021	1 988,1564	2 810,2645	2 372,9248	2 218,3903	139,4694	464,0610
31 DECEMBRE 2021	1 999,9746	2 657,0059	2 262,4316	2 161,1954	126,1443	464,0610
31 JANVIER 2022	1 999,4891	2 652,7845	2 267,2438	2 187,3245	129,1204	464,0610
30 JUIN 2022	2 004,6899	2 478,2898	2 123,3300	2 063,4161	127,0932	464,0610
31 DECEMBRE 2022	2 016,5738	2 426,3075	2 141,5799	2 173,4840	117,7696	464,0610
31 JANVIER 2023	2 025,8765	2 474,7626	2 178,7096	2 163,9699	118,7574	464,0610
30 JUIN 2023	2 362,8130	2 977,8251	2 557,7980	2 616,4058	126,0533	464,0610
31 DECEMBRE 2023	2 679,6016	3 432,5368	2 977,4404	3 187,4489	145,7550	464,0610
31 JANVIIER 2024	2 737,7053	3 471,3332	2 958,2017	3 168,2683	144,9358	464,0610
30 JUIN 2024	2 840,6487	3 598,7833	3 042,8488	3 179,3103	156,6790	464,0610
31 DECEMBRE 2024	2 845,0572	3 631,4237	2 991,7825	3 223,8505	160,9969	464,0610
31 JANVIER 2025	2 847,6568	3 542,2233	2 966,8392	3 140,6985	153,4358	464,0610
30 JUIN 2025	2 871,6860	3 912,8152	3 337,6945	3 564,8516	161,3941	464,0610
31 DECEMBRE 2025	2 181,3905	2 948,8060	2 569,2921	2 766,3994	130,9560	464,0610